Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000



15¢ Vol. 64 No 41 SAINT-BONIFACE, JEUDI 27 JANVIER 1977

L'offensive contre l'éducation française

ON FAIT FLÈCHE DE TOUT BOIS

Le Centre de Recherche du CUSB répond aux critiques

Depuis un peu plus d'un mois des critiques écrites du rapport du Centre de Recherche du Collège Universitaire de Saint-Boniface, concernant le rendement académique des élèves franco-manitobains apparaissent au grand public. La première en date fut celle rédigée par MM. Roy et Maurice en décembre 76, suivie en début d'année de celle de M. Yakimishyn.

A l'heure où nous mettons sous presse, un groupe de parents d'élèves de la Division scolaire de Norwood, adeptes du programme dit *"B" nous* annonce la publication d'une troisième "étude", critique du rapport, sous forme d'un document d'une soixantaine de pages élaboré par un groupe de quatre personnes: une institutrice et trois parents d'élèves. Cette plaquette aurait entièrement été mise au point aux frais des parents. Elle doit servir d'argument dans la déjà longue bataille de coulisse de l'école du Précieux-Sang.

Ces attaques répétées contre le rapport du Centre de recherche mettent en question le document fondamental démontrant l'avantage de l'éducation totalement française pour les Franco-Manitobains désireux de garder leur langue maternelle. Le Centre de recherche et les instances dirigeantes du Collège ont répondu, la semaine dernière, au cours d'une conférence de presse, aux deux premières critiques.

MM. Roy et Maurice, deux éducateurs de Winnipeg, avaient exposé leur opinion dans un document intitulé "Data contradict Conclusions" dont le quotidien "The Tribune" s'était inspiré pour publier un article sous le titre ronflant de "Data twisted in gov' bilingualism report".

L'étude de M. Yakimishyn, elle, a été réalisée à la demande du surintendant de la Division scolaire de Norwood et parut comme une "Revue et Evaluation" du rapport du Centre de recherche. Elle s'insère également dans une lutte dont l'enjeu est l'école française dans la Division scolaire de Norwood, notamment à l'école du Précieux-Sang.

Les deux critiques, quoique bien distinctes l'une de l'autre, tendent d'invalider les conclusions d'une "recherche-enquête" (le rapport du Centre de recherche) soumise en mars dernier au ministère de l'Education. Dans ses conclusions, on pouvait lire, entre autres, que "le pourcentage d'enseignement en français n'affecte pas le rendement en anglais", que "le pourcentage d'enseignement en français 'par contre' influence fortement le rendement en français" et finalement que "en supposant que les tests de rendement en français et en anglais soient une indication de bilinguisme, les programmes avec un pourcentage élevé de français ont plus de chance de mener à un haut degré ce bilinguisme chez les élèves franco-manitobains".

ERREURS ET INCOMPRÉHENSION

Selon M. Robert Léger, directeur du Centre de recherche, une faiblesse du document de MM. Roy et Maurice consiste en ce que: "les auteurs n'ont pas compris (ou ont tout simplement déformé) les conclusions du rapport, en plus de certaines citations qu'ils en ont extraites. Ceci s'est produit, étant donné qu'ils n'ont pas **lu le rapport et ses annexes attentivement. Ils n'ont apparemment lu du rapport que ce qui faisait leur affaire et, en citant certains énoncés hors contexte, ils ont prêté aux chercheurs des intentions qu'ils n'avaient pas**".

"Les auteurs de cette critique ont laissé de côté certaines sections du rapport, quelques-unes très importantes, qui ont des répercussions majeures sur nos conclusions", disent les membres du Centre de recherche, "en particulier l'étude du changement de langue que les éducateurs ont 'oublié' de critiquer complètement."

"MM. Roy et Maurice ne critiquent pas notre méthode d'analyse", affirme M. Léger; ce qui serait une procédure normale dans une évaluation de rapport de recherche. Le directeur du Centre de recherche explique que pour satisfaire à leurs propres besoins, les auteurs de la première critique ont choisi avec soin deux groupements d'élèves, éliminant ainsi une bonne partie des élèves considérés dans les analyses du Centre.

MM. Roy et Maurice soutiennent également que le rapport du Centre de recherche n'a jamais été vérifié ni validé. Or, selon M. Léger, le rapport a été examiné de près par un groupe de spécialistes de toutes les parties du Canada en novembre dernier. "Il est regrettable qu'un quotidien tel que **The Tribune** ait utilisé ce document-critique pour écrire un article sous un en-tête sensationnel", ajoute-t-il en conclusion de la réponse à cette première critique.

UNE RECHERCHE-ENQUÊTE

La deuxième critique, celle de M. Yakimishyn, a été rendue publique par la division scolaire de Norwood. "Etant donné que cette critique est en grande partie inexacte et incomplète, elle ne peut qu'induire en erreur le client (la division scolaire) et les parents", dit le directeur du Centre de recherche. Il espère que la division scolaire ne fera pas confiance à une telle critique: ce qu'il a expliqué au cours de la même conférence de presse.

Selon les membres du Centre de recherche, l'erreur commise par M. Yakimishyn aurait été de n'avoir pas "consulté les annexes du rapport et à certains moments de n'avoir pas lu ce rapport avec suffisamment d'attention".

(Suite, page 4)



A Saint-Vital, sur la rive sud de la Rivière Rouge, le Village Canadien Coop se développe à un rythme soutenu. Plus de quarante logements sont déjà occupés et une centaine d'autres devront l'être d'ici la fin de l'année. Les villages coopératifs répondent à des besoins nouveaux en matière de logement, d'ordre économique d'abord, la construction coûtant de plus en plus cher, mais aussi d'ordre social, les appartements en immeubles ne correspondant pas toujours aux goûts de ceux qui n'ont pas encore abandonné l'idée de la maison particulière. Une visite au Village Canadien Coop en vaut la peine.



Jeudi, le 20 janvier, le Président de la Caisse populaire de Saint-Boniface, Monsieur Claude BERNIER, remettait deux bourses de $300.00 chacune à deux étudiants de première année universitaire du Collège de Saint-Boniface: Monsieur Léo DEGAGNÉ, de Saint-Boniface et Mademoiselle Monique LAFLEUR, de Saint-Vital. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Recteur du Collège, Monsieur Roland CLOUTIER et des représentants des deux institutions.

[Photo Rhéal Mulaire].

Éditorial

UN CHOIX À FAIRE

A l'Université de Winnipeg, un bon nombre de professeurs et d'étudiants s'intéressent au fait français dans l'Ouest. Ainsi, des étudiants de cette institution ont organisé une "semaine canadienne-française" à l'Université les 18, 19 et 20 janvier, pour donner aux étudiants l'occasion de participer à un programme sur la culture française.

L'une des activités de la semaine fut un débat sur le thème de "la survivance de la culture canadienne-française dans l'Ouest du Canada", auquel participèrent quatre représentants de la francophonie manitobaine. Le docteur Robert Painchaud, du département d'histoire de l'Université de Winnipeg, agissait comme modérateur.

Le thème proposé était d'envergure. Que n'a-t-on pas dit sur la "culture"? "L'éternelle question...", nous confiait un participant avant le débat. Il faut ici souligner que l'événement avait réuni une bonne soixantaine de personnes, anglophones pour la plupart mais dont certaines possèdent un français excellent, et qui manifestèrent beaucoup d'intérêt et de sérieux.

Quant au débat lui-même, il révéla peu de nouveau sinon une note pessimiste quant à l'avenir des francophones dans l'Ouest et au Manitoba. Il faut dire que les participants invités au débat, chacun oeuvrant chaque jour au coeur de la francophonie, n'étaient peut-être pas très représentatifs de la francophonie manitobaine. Il y a un certain nombre de personnes, au Manitoba, qui, de par leurs fonctions, travaillent presque uniquement en français et de ce fait, en viennent, peuvent en venir, peut-être, parfois, à oublier ou à perdre de vue que, que l'on soit Franco-Manitobain ou autre, au Manitoba, il faut gagner sa vie et qu'il n'existe que très peu d'emplois en cette région au sein desquels cela est possible en français.

De là la fameuse question de l'assimilation des Canadiens Français du Manitoba, de l'école, de l'instruction, de l'éducation des enfants.

Pendant longtemps, on nous a mené la vie dure ici et cela a porté de bien mauvais coups à la francophonie. Alors que les Canadiens Français constituaient en 1870, au moment où le Manitoba fut créé, la moitié de la population de la nouvelle province, ils n'en forment plus que 3.9 pour cent selon la langue d'usage (chiffres du recensement de 1971). Il faut souligner ici, que selon leur origine, ils n'en constituent plus que 8 pour cent. Toujours selon les chiffres du recensement de 1971, le Manitoba compte 86,510 habitants d'origine française, 60,899 selon la langue maternelle, et — tableau cruel — seulement 39,600 selon la langue d'usage au foyer.

Cela a été amené au cours du débat. L'un des participants s'est cependant dit d'avis, en parlant de culture, qu'il y aurait ralentissement dans le glissement, que "les Gais Manitobains dansent plus que jamais. . . .". Un autre, en parlant de "communauté", a déclaré qu'il faut plutôt parler de groupe, d'un groupe d'expression française en cette province, contrairement au Québec où une population de quelque cinq millions de francophones occupe massivement un territoire bien délimité et peut prendre en mains ses destinées. Un participant au débat a suggéré que l'on jette par-dessus bord toutes les subventions des gouvernements et que les Franco-Manitobains s'occupent eux-mêmes de leur propre affaire plutôt que de s'en remettre constamment aux octrois comme cela est devenu l'habitude depuis quelques années.

Un fait demeure. C'est que toutes les lois imaginables, tous les octrois dont on peut rêver, seront inutiles, n'auront aucun effet, ne réussiront nullement à enrayer le processus d'assimilation des Canadiens Français de cette province si ces derniers ne veulent vraiment pas demeurer français. Si l'on regarde autour de soi, le consensus là-dessus est loin d'être établi. Voyez les groupes, écoutez les chicanes autour de l'école, de l'enseignement en français. On n'a pas encore compris que pour réussir, partant accéder à un niveau de vie qui n'est pas en-dessous de la moyenne, il faut, si l'on est Franco-Manitobain, être bilingue et que ce n'est pas l'école anglaise ou l'école "mixte" qui produira des Franco-Manitobains vraiment bilingues. A voir la division qui existe au sein des groupes — parents "A", parents "B", parents "50 p.c.", parents "12 p.c.", etc. — on peut se poser des questions. On en est rendu au point où un grand nombre d'enfants de familles franco-manitobaines apprennent le français comme langue seconde. Il n'y a qu'une façon de devenir bilingue, c'est de posséder d'abord SA langue; il est ensuite facile de se tourner vers une autre ou d'autres langues.

C'est aux Franco-Manitobains, aux parents franco-manitobains à décider. Les générations montantes seront canadiennes-françaises ou assimilées à la masse anglophone, selon ce que décideront les Canadiens Français du Manitoba eux-mêmes.

Jean-Jacques Le François

EXISTE-T-IL UNE CULTURE FRANCO-MANITOBAINE?

N.D.L.R. Dans la livraison de juin 1975 de la REVUE DES ÉDUCATEURS FRANCO-MANITOBAINS, le Dr Viviane Doche, professeur au Collège universitaire de Saint-Boniface, posait une question fort intéressante: "Y A-T-IL UNE CULTURE FRANCO-MANITOBAINE?". Nous avions dans le temps publié le texte du professeur Doche, espérant des réponses. Rien n'est venu. Nous reprenons aujourd'hui les questions du professeur Doche. On a beaucoup parlé de culture ces derniers mois (plein d'essence, colloque culturel de l'Ouest, etc.) Tout cela devrait avoir suscité quelque intérêt... Nous attendons vos réponses.

Tout effort de la part de l'ethnologue intéressé à décrire une culture, avant de pouvoir vraiment la comprendre, doit être précédé de deux phénomènes importants:

a) La volonté du chercheur de pouvoir se mettre dans la peau des gens porteurs de cette culture, ou du moins d'essayer de voir les choses "du dedans".

b) Au cas où l'ethnologue est "de l'extérieur", qu'il ou elle, ait le sentiment d'être accepté(e) par les membres de la société à l'étude et de leur inspirer les mêmes sentiments.

Qu'est-ce que la "Culture"? Qu'est-ce que la "Culture canadienne"? Qu'est-ce que la "Culture canadienne française"? Qu'est-ce que la sous-culture "franco - Manitobaine"? C'est dans cet ordre qu'il faudrait se poser des questions pour se faire une idée de ce qu'est la "culture franco-manitobaine". Toute tentative d'aborder toutes ces questions à la fois serait trop ambitieuse. L'objectif de cet essai est de tenter de souligner certains traits et complexes culturels qui pourraient aider l'éducateur à se rendre compte lui-même de ce qu'est la "culture franco-manitobaine", et ensuite de pouvoir les préciser et les relever dans son enseignement.

Il ne faut pas perdre de vue que LA CULTURE est un terme abstrait employé pour se référer aux croyances, valeurs, comportement et identité des individus d'une certaine communauté. Il est, aussi souvent difficile de se faire une idée des valeurs et croyances d'individus, sans avoir, au préalable, observé leur comportement et/ou avoir eu l'occasion de tirer des informations auprès de représentants de la culture en question. Au bout d'un séjour de sept mois dans la communauté franco-manitobaine, l'auteur juge plus perspicace de suggérer des questions que l'enseignant pourrait se poser afin de pouvoir définir lui-même la Culture dont il est un des agents transmetteurs les plus importants.

1. Quelles sont les préférences et comportements religieux des Franco-Manitobains?
2. Quelles sont les préférences et comportements linguistiques des Franco-Manitobains?
3. Quelles sont leurs attitudes en ce qui concerne le type de famille idéale (comportement sexuel et fécondité)?
4. Quelles sont les occupations et professions qui semblent attirer les Franco-Manitobains de façon préférentielle?
5. Quelles sont leurs préférences et comportements politiques?
6. Comment les Franco-Manitobains se perçoivent-ils (Canadiens, Canadiens Français, Franco-Manitobains)?
7. De quelle façon les Franco - Manitobains s'y prennent-ils pour résoudre les problèmes de la vie quotidienne?
8. De quelle façon la société franco-manitobaine est-elle structurée?
9. Quelles sont, dans la communauté, les positions qui impliquent le pouvoir, le privilège et le prestige? Quels sont les individus dans la communauté qui ont accès à ces positions?
10. Quelle est la nature des relations sociales dans la communauté? En d'autres termes les échanges sociaux sont-ils régis par des traditions que l'on pourrait appeler "Rurales" versus des traditions "urbaines"?
11. Peut-on percevoir, dans la Communauté franco - manitobaine des tendances: tendances qui se sont déjà manifestées au Québec par exemple - en ce qui concerne le remplacement graduel des valeurs traditionnelles et rurales par des valeurs urbaines?
12. Quant au "Folklore franco - manitobain" assez d'encre a déjà coulé à ce sujet, obscurcissant du fait même les différents éléments mentionnés ci-dessus.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre du la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR : Marcien Emond.

REDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Réjean Morin. Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

■ *Le point de vue d'un député néo-démocrate*

Sauf sur la séparation, le NPD devrait être l'allié naturel du Parti québécois

par
ANDREW BREWIN

□Militant néo-démocrate depuis plus de trente ans, Andrew Brewin est député de Toronto-Greenwood à la Chambre des Communes depuis 1962. Il a survécu sans trop de difficulté depuis cette première victoire à cinq élections générales subséquentes. M. Brewin fut, avec les députés néo-démocrates de l'époque, l'un des parlementaires les plus opposés à l'invocation de la Loi des Mesures de guerre en 1970. M. Brewin examine dans ce texte les implications de la victoire électorale du PQ à partir d'un point de vue qui se veut à la fois progressiste au plan social et franchement canadien et fédéral.

L'élection du Parti québécois, le 15 novembre rend nécessaire ce que le Nouveau Parti démocrate avait demandé dans une résolution présentée à son congrès de 1963: repenser complètement notre système fédéral et la relation entre les deux nations fondatrices du Canada. Nous avions alors dit qu'il fallait modifier notre constitution, nos lois et nos pratiques à la lumière de la réalité canadienne d'aujourd'hui.

Ces paroles prophétiques prennent aujourd'hui un sens d'urgence encore plus grande. Il ne s'agit plus de théorie constitutionnelle, il s'agit de l'existence même du Canada. Notre parti est, comme il l'a toujours été, en faveur d'un Canada uni, mais il est aussi, comme il l'a toujours été, en faveur du respect de la reconnaissance des deux principales cultures du pays. Seule la souplesse permettra de poursuivre dans l'unité le développement des deux nations qui se sont associées pour former le Canada. Un refus obstiné du changement et une attitude négative de la part du gouvernement fédéral ne peuvent que renforcer le séparatisme.

Pourquoi devrions - nous embrasser fermement la cause de l'unité canadienne? Bien sûr, une certaine fidélité et de nombreux sentiments nous y incitent, notamment la chaude affection et la profonde amitié qui existent entre Canadiens des deux principales cultures. Mais nous ne nous arrêtons ici qu'à certaines des raisons les plus pratiques. Le Canada, comme nation unie, a un rôle de plus en plus important à jouer sur le plan international. Nous pouvons nous joindre à d'autres nations partageant nos vues pour promouvoir un nouvel ordre économique plus juste. Cette idée de l'importance peut-être primordiale du Canada sur la scène internationale, il n'est pas rare que des gens de tous les coins du monde nous en fassent part.

Cependant, si nous nous laissons emporter vers la désunion, il se peut fort bien que la puissance d'attraction des Etats-Unis menace les aspirations de toutes les parties d'un Canada désuni à une vie plus pleine et à une plus grande justice sociale. Si nous cherchons l'indépendance, et nous la recherchons dans tout le Canada et non seulement au Québec, nous devons la chercher ensemble. De partout, les forces internes de la nation souveraine sont menacées par des entreprises internationales ou multinationales qui n'ont pour devise que le profit, la puissance et le matérialisme. Les dirigeants des conglomérats seraient ravis de voir le Canada divisé. Il est vrai que nous vivons dans un monde interdépendant et que cette interdépendance doit se fonder sur un sens national aigu de l'indépendance.

L'éclatement du Canada serait tragique. Certaines complications maintenant imprévisibles ne tarderaient pas à se manifester. La question de la dette, la division des avoirs, les transports, les impôts, les droits des importantes minorités des diverses parties du Canada, les investissements, la liberté de mouvement et de commerce, tous ces problèmes surgiraient et ne pourraient probablement pas être résolus sans qu'il en découle de fortes tensions. Certains Canadiens anglais parlent avec désinvolture de la séparation du Québec en disant: "Qu'ils s'en aillent". Ils n'ont pas réfléchi longuement et n'ont sûrement pas pesé le poids de la séparation.

Croire en la valeur de notre régime fédéral, ce n'est pas être hostile aux aspirations sociales du Parti québécois. Cette formation politique est essentiellement un parti social-démocrate. M. Lévesque lui-même a cité les pays scandinaves comme modèles pour le Parti québécois et mentionné que ce parti était plus proche du Nouveau Parti démocratique que de tout autre parti canadien. A l'instar de M. Broadbent, il a dénoncé le gouvernement fédéral, qui ne s'est pas attaqué à des problèmes humains aussi graves que le chômage et la crise du logement. En fait, nous devrions aider ce parti à réaliser son programme. Le Nouveau Parti démocratique a constamment préconisé la décentralisation pour les questions touchant la langue, la culture et les affaires locales des provinces. M. Lévesque s'est attaqué à la Loi sur les mesures de guerre, que, suivant la récente décision de la Cour suprême du Canada (dans l'affaire de la Commission de lutte contre l'inflation), le gouvernement fédéral peut invoquer n'importe quand, même en temps de paix, abolissant ainsi l'ensemble des droits des provinces et privant les gens de leurs droits fondamentaux, comme à l'époque du FLQ. Nous devons réclamer avec le Parti québécois d'importantes modifications à la Loi sur les mesures de guerre.

LA FAUTE DE M. TRUDEAU

Le premier ministre Trudeau s'est toujours montré rigide et intransigeant au sujet de la constitution. Il a bâti son élection sur l'affirmation que sa formule de modification de la constitution était le seul moyen de sauver le Canada. La situation actuelle démontre la mesure de son échec. Un peu avant de devenir premier ministre, M. Trudeau a démoli, comme ministre de la Justice, des propositions de changement fort raisonnables présentées par M. Daniel Johnson. A contrecoeur, il a fini par charger une commission parlementaire d'étudier la constitution du Canada; en 1972, la commission présenta quelque 104 ou 105 recommandations. Son rapport aurait pu être tout simplement jeté à l'eau: M. Trudeau ne l'a à peu près jamais consulté. Il n'a jamais permis ou encouragé l'étude de ses recommandations. En réalité, on aurait dit qu'il feignait d'en ignorer l'existence. Il croyait en une forme de bilinguisme plutôt inefficace pour guérir tous les maux du Canada; il a abouti à un désastre.

La Commission conjointe du Sénat et de la Chambre des communes du Canada recommandait dans son rapport une nouvelle constitution nettement canadienne. Elle réaffirmait la conviction qu'il est plus facile à tous les Canadiens de réaliser leurs aspirations au sein d'un système fédéral. Elle recommandait de nombreuses modifications de la constitution. Mais la pierre de touche, c'était la décentralisation des pouvoirs du gouvernement dans les domaines touchant la culture et la politique sociale, et une plus grande centralisation des pouvoirs ayant une importante incidence économique au niveau national.

Il semble ressortir des observations du premier ministre, depuis le 15 novembre, qu'il veut malgré tout durcir sa position, c'est-à-dire demeurer inflexible à l'égard de toute proposition de changement et essayer de se poser en sauveur de l'unité canadienne.

UNE SUGGESTION D'ALLAN BLAKENEY

Nous recommandons à nos membres d'adopter l'attitude du premier ministre Blakeney, qui affirmait à la

(suite, page 21)

LES E.F.M.-M.T.S. PASSENT À L'ACTION!

Laval Cloutier

Le 28 janvier 1976 le Conseil provincial des Educateurs Franco-Manitobains recommandait l'Ecole française comme le plus sûr moyen de préserver la langue et la culture françaises des étudiants francophones.

Trois mois plus tard, 235 délégués, réunis en "Assemblée Générale (AGM)" de la "Manitoba Teachers Society", adoptaient la même position à la quasi unanimité en y ajoutant une dimension nouvelle: "l'école d'immersion pour anglophones désireux de devenir bilingues".

1] *L'Ecole française est celle qui assure le mieux l'atteinte du double objectif de préserver et d'améliorer la langue de l'étudiant francophone.*

2] *L'Ecole ou les programmes d'immersion en français sont le meilleur moyen d'atteindre les objectifs de tous les non-francophones qui désirent devenir véritablement bilingues.*

En mai suivant, le Centre de Recherche du C.U.S.B. confirmait cette politique aux termes d'une recherche sur le rendement scolaire. Malgré certaines oppositions isolées, les conclusions de cette recherche ont été appuyées par des données statistiques recueillies par la Division Scolaire de Saint-Boniface.

En somme, anglophones et francophones s'unissent pour nous dire que "étudier, connaître à fond et maîtriser une langue implique non seulement une étude méthodique et intensive, mais encore une immersion totale du milieu scolaire, qui entraîne des automatismes dans la communication".

Cependant les E.F.M. — M.T.S. passent à l'action.

Ils ont mis sur pied un comité conjoint E.F.M. — M.T.S. chargé d'approfondir la compréhension des concepts d'école française et d'école d'immersion, d'étudier les modalités d'implantation et de faire des recommandations à "l'Assemblée Générale de la M.T.S.". Pour ce faire les E.F.M. organisent des colloques régionaux entre les professeurs, administrateurs et parents. Ces colloques serviront à se rendre compte de la situation de l'Education française, des problèmes rencontrés au niveau régional et, nous l'espérons, à faire l'unité sur cette question. ■

(VOIR LE BULLETIN DES E.F.M., PAGE 6)

L'Actualité

POUR LES FAIRE "SE TENIR"...

Certains esprits n'aimeraient pas les textes portant sur l'Histoire. C'est dommage. Car comment nous connaître, partant nous identifier, savoir qui nous sommes, si l'on ne sait pas d'où nous venons, qui étaient nos ancêtres, ce qu'ils faisaient? Enfin, quand même, il y a les autres...

En Nouvelle-France, le gouvernement s'occupe de politique, de la défense de la colonie, de l'administration en général. Le bien-être relève de l'Eglise. Marguerite Bourgeoys, en 1658, crée une petite école à Ville-Marie pour les filles. La Congrégation Notre-Dame, dont elle est la fondatrice, ouvre plus tard des écoles en dehors de la ville, à La Pointe-aux-Trembles, à Lachine, au Sault-au-Récollet, à Boucherville et à l'Ile d'Orléans, dans la paroisse de la Sainte-Famille, ainsi qu'à Château-Richer, sur la Côte de Beaupré. Puis l'abbé Souart ouvre à Montréal une école pour les garçons. Farley et Lamarche nous disent que, vers 1713, Montréal possédait cinq ou six écoles élémentaires et que l'on trouvait "des écoles spéciales pour l'enseignement technique [mathématiques et hydrographie] à Québec et à Montréal, trois écoles d'arts et métiers dont l'une à Saint-Joachim [fondée par Monseigneur de Laval], une à Québec et une à Montréal".

Les religieuses s'appliquent surtout à préparer les jeunes filles à leur carrière d'épouses. L'enseignement, en principe, est gratuit, mais on accepte des dons qui permettent l'achat de livres, l'entretien des bâtiments et, en hiver, le chauffage.

L'enseignement aux garçons ne semble pas avoir été trop poussé. Des pétitions furent soumises aux Sulpiciens, à Montréal, pour que soit établi l'enseignement secondaire, pour que les garçons puissent bénéficier de cours de latin. L'idée semble avoir été plus de tenir les garçons occupés que d'en faire des savants, comme en fait foi une pétition datée de 1727 dans laquelle il est dit que les officiers de milice, les agents de la loi, les bourgeois, les marchands, "conscients de l'ignorance et de la paresse de leurs enfants" réclament des classes qui les feraient "se tenir"..., qui leur inspireraient des "sentiments de soumission essentiels à de loyaux sujets du roi et de Dieu". Rien de concret ne sortit de ces demandes. L'enseignement sérieux ne continua d'être dispensé qu'à Québec, au séminaire fondé par Monseigneur de Laval en 1688, "dont les élèves se préparent à l'état ecclésiastique". Les Ursulines, depuis 1639, enseignaient à Québec aux enfants de familles aisées.

Jean de Lotainville

FLÈCHE DE TOUT BOIS... (suite)

"Tout au long de son exposé, M. Yakimishyn critique le rapport comme si c'était une recherche dite "expérimentale", alors que ce n'est pas le cas", explique M. Léger. M. Yakimishyn critique le rapport

"Tout au long de son exposé, M. Yakimishyn critique le rapport comme si c'était une recherche dite "expérimentale", alors que ce n'est pas le cas", explique M. Léger. M. Yakimishyn n'aurait donc pas compris quel type de recherche avait été entrepris par le Centre. Le travail entrepris en mai 1975 par le Centre de recherche est essentiellement une recherche "enquête" sur le terrain où on a essayé de mesurer de manière très scientifique le rendement des élèves et certaines autres conditions telles qu'elles se présentaient, sans modifier aucune condition de l'environnement de l'école comme cela aurait été le cas pour une recherche de type expérimental.

"Une autre chose que M. Yakimishyn n'a pas comprise, poursuit M. Léger, est que pour un groupe d'élèves qu'on a appelé dans le rapport 'groupe expérimental' il n'y a pas eu échantillonnage mais que le Centre de recherche a étudié **toute** la population de certaines années scolaires. "Puisque M. Yakimishyn n'a pas compris, et le type de recherche entreprise, et la question de l'échantillonnage, il n'est pas surprenant qu'il multiplie les erreurs d'interprétation tout au long de son exposé." Dans cette deuxième critique certaines sections importantes du rapport auraient été "oubliées".

Le Centre de recherche tenait également à informer le public d'un autre point qui selon lui ajoute à la confusion. M. Yakimishyn a été en 1972-73 membre d'un comité qui avait préparé une ébauche de plan de travail pour la recherche qu'a finalement mené à bien le centre. Cependant des conseillers engagés par le ministère de l'Education ont trouvé a ce moment là que ce plan de recherche était inadéquat pour l'environnement où la recherche allait se dérouler. Par exemple, il a été décidé d'étudier **tous** les élèves de 3e, 6e et 9e années suivant au moins le cours de français au lieu de prendre un échantillon. Quand le Centre de recherche a été fondé en 1975, le plan de recherche avait déjà été remanié et accepté par la section française du ministère de l'Education. "Il est dommage que M. Yakimishyn ne soit pas venu nous voir; nous aurions pu lui donner les raisons extrêmement valables qui ont fait que le document auquel il a participé a été modifié", ajoutait M. Léger.

Les deux réponses différentes du Centre de recherche ont été formulées dans deux documents reprenant point par point les faiblesses imputées au rapport.

Au cours de la conférence de presse tenue à cette occasion, Me Reynald Guay, président du conseil d'administration du Collège, devait réitérer au nom du Collège la demande d'une politique provinciale en matière d'éducation française. Le nouveau ministre de l'éducation occupe son poste depuis quelques mois déjà. On attend depuis longtemps une prise de position officielle de la part du gouvernement. Un tel acte clarifierait peut-être enfin le débat au sujet de l'éducation française au Manitoba. Ne rien dire et laisser faire, c'est laisser la porte ouverte aux spéculations de tous genres. ■



Fête libérale à Saint-Boniface. — En grand nombre, vendredi soir le 14 janvier, les amis et partisans de l'honorable Joseph Guay, député aux Communes de Saint-Boniface et ministre sans portefeuille, se sont réunis au Centre culturel franco-manitobain pour fêter le ministre à l'occasion de son accession au Cabinet fédéral. Photo — de gauche à droite, l'honorable Joseph Guay, l'honorable Jean-Jacques Blais, ministre des Postes, M. Guy Savoie, organisateur électoral du ministre Guay et président du Festival du Voyageur et M. Bernie Wolfe, adjoint au maire de Winnipeg offrant au héros de la fête une maquette de la charrette de la Rivière Rouge.

cuisine

LES TOMATES

Qu'y a-t-il de plus rouge sous le soleil qu'une tomate? Elle peut bien rougir de honte; on l'a déjà qualifiée de "poison" et ensuite d'aphrodisiaque. Mais, pour beaucoup de Canadiens, une belle tomate rouge charnue est un des meilleurs fruits canadiens. Et nous avons la chance de profiter à l'année longue, de cette saveur d'été mise en conserve.

Il est agréable, surtout pour ceux à la diète, de savoir qu'une tasse de tomates en conserve contient seulement 50 calories. Elles sont nutritives aussi; les tomates en conserve constituent une excellente source de vitamine C et une bonne source de vitamine A.

Au Canada, les tomates en conserve sont vendues selon les catégories: Canada de Fantaisie, Canada de Choix et Canada Standard. Le mot "Canada" indique que les tomates ont été cultivées et transformées au Canada.

Les tomates en conserve sont imbattables pour leur commodité. Quand le temps presse, ouvrir une boîte de tomates et les servir chaudes ou froides avec un peu de basilic, à la place d'un légume cuit.

Pour une salade d'accompagnement, égoutter les tomates, les servir froides sur laitue et garnir de fromage cottage ou de crème sure. On peut aussi utiliser les tomates en conserve pour préparer un aspic aux tomates.

Pour une petite fantaisie, égoutter des tomates entières en conserve et les griller durant quelques minutes; assaisonner de sel et poivre ou d'une pincée de sel d'ail, ou saupoudrer de fromage râpé.

La Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada, a expérimenté une recette de "Sauce à spaghetti" qui se prépare à l'avance pour répondre aux exigences de la vie trépidante de nos jours. L'avantage de cette recette est qu'on peut préparer la sauce à l'avance, en profitant des périodes moins occupées. Ensuite, on répartit la sauce en services de 6 portions chacun, dans des contenants étanches. Congeler à 0oF jusqu'au moment voulu; cette sauce se conserve jusqu'à 3 mois au congélateur. Servir sur du spaghetti et saupoudrer de fromage parmesan, ou utiliser pour votre recette favorite de lasagne ou de chili. Ce ne sont que quelques suggestions pour égayer vos menus d'hiver avec des tomates en conserve. Vous en avez sûrement d'autres.

SAUCE À SPAGHETTI

3 tasses d'oignon haché
4 gousses d'ail, écrasées
⅓ tasse de gras
4 livres de boeuf haché
4 boîtes (28 onces) de tomates
2 boîtes (13 onces) de pâte de tomate
1 c. à table de sel
3 c. à table de sucre
4 c. à thé d'origan moulu
2 feuilles de laurier
½ c. à thé de poivre
1 ½ c. à thé de piments forts broyés

Sauter l'oignon et l'ail dans le gras jusqu'à transparence de l'oignon. Ajouter le boeuf et brunir. Egoutter l'excès de gras. Ajouter les autres ingrédients. Mijoter à découvert 1 ½ à 2 heures, en remuant occasionnellement. Quantité: 18 tasses ou quatre services de 6 portions.

LE CHOU

Tout cuisinier qui se respecte sait qu'on peut toujours se fier au chou. C'est un des légumes les plus populaires à la table familiale... et avec raison. Le sympathique chou pommé est économique et se prête à de nombreuses préparations, soit cru ou cuit.

Un chou pommé d'hiver peut être rond ou oval, pointu ou plat, blanc ou rouge pourpre, suivant la variété. Le chou est vendu à l'unité ou à la livre. Plus il est lourd et ferme, plus il donne de portions. Pour six portions, acheter une petite pomme de chou, d'environ deux livres. L'entreposer au réfrigérateur dans un contenant fermé ou dans un sac à l'épreuve de l'humidité et utiliser avant deux semaines. Pour préparer le chou, bien laver à l'eau courante, enlever les feuilles extérieures et la base. Couper en pointes (en gardant une partie du coeur) ou couper en morceaux, ou râper.

Le chou peut être cuit de différentes façons. La Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada, a fait des essais sur le chou bouilli et le chou à la poêle pour déterminer des durées de cuisson précises pour le chou râpé et les pointes. Le secret est de cuire rapidement dans une petite quantité d'eau jusqu'à ce que tendre, mais croustillant. Le chou à la poêle a une saveur des plus délicieuses.

Pour ajouter encore plus de variété, garnir le chou de fromage râpé, de crème sure ou de sauce à salade Française — ou, servir avec une sauce aux oeufs ou au fromage — ou, parsemer de beurres aromatisés aux graines de carvi ou à la moutarde sèche.

Allons de l'avant et servons du chou régulièrement. Comme recette succulente, voici du "Chou rouge aux pommes". Toute la famille s'en régalera.

CHOU ROUGE AUX POMMES

1 chou pommé rouge de grosseur moyenne (environ 2 livres)
¼ tasse de beurre, fondu
½ tasse d'oignon haché
1 ½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
1 c. à thé de sucre
½ tasse de vinaigre
1 ½ tasse de pommes pelées et hachées
Crème acidifiée, (crème sure commerciale), si désiré

Râper le chou grossièrement. Mélanger le chou, le beurre, l'oignon, les assaisonnements, le sucre et le vinaigre. Couvrir et cuire à feu doux 20 minutes, en remuant occasionnellement pour empêcher la préparation d'adhérer. Ajouter les pommes, couvrir et cuire jusqu'à ce que le chou soit tendre (environ 20 minutes), en remuant occasionnellement. Garnir de crème acidifiée. Quantité: 6 portions.

CHOU BOUILLI

6 pointes ou
6 tasses de chou râpé (environ 2 livres)
½ tasse d'eau bouillante
3/4 c. à thé de sel

POINTES: Placer le chou dans une marmite. Ajouter l'eau bouillante et saupoudrer de sel. Couvrir et amener rapidement à ébullition. Réduire la chaleur et mijoter jusqu'à tendreté (10 à 15 minutes). Egoutter et servir avec du beurre si désiré. Quantité: 6 portions.

RÂPÉ: Ajouter le chou à l'eau bouillante dans une marmite et saupoudrer de sel. Couvrir et cuire comme décrit ci-dessus (6 à 8 minutes). Egoutter et servir avec du beurre si désiré. Quantité: 6 portions.

CHOU À LA POÊLE

6 pointes OU
6 tasses de chou haché (environ 2 livres)
¼ tasse de beurre, fondu
1 c. à thé de sel
3 c. à table d'eau

Mêler le chou et le beurre. Saupoudrer d'eau et de sel. Couvrir et chauffer rapidement pour produire de la vapeur. Réduire la chaleur et mijoter jusqu'à tendreté (8 minutes pour le chou râpé et 12 à 14 pour les pointes). Quantité: 6 portions.

Division de la consultation alimentaire
Agriculture Canada

La campagne de soutien à M. Georges Forest

Le procès de M. Forest devrait faire date dans l'histoire du Manitoba français, si l'on en croit les déclarations faites à la presse par M. Forest lui-même et son comité de soutien. "L'affaire Forest, c'est notre affaire" dit un sigle du comité de perception des fonds. Du moins, si elle ne l'est pas encore, elle devrait le devenir.

Le comité de perception de fonds devrait réunir dans un délai non précisé les fonds nécessaires à l'éventuelle poursuite de l'affaire en justice. Aucun objectif précis n'a été formulé quant à la somme totale à rassembler, sinon qu'elle devrait se monter à $20,000 ou $25,000. La campagne a été lancée la semaine dernière par une conférence de presse et une pleine page de publicité paraissant dans ces colonnes mêmes.

La campagne annoncée à grands renforts de publicité devrait dépasser l'objectif financier. Selon M. Forest, il sera plus intéressant que beaucoup de Canadiens Français participent par de faibles dons, que de recueillir de grosses contributions venant de peu de personnes. Une participation massive signifierait, selon lui, que les Franco-Manitobains veulent préserver leurs droits, donc leur identité.

Cette campagne de perception devrait susciter un regain d'intérêt pour la francophonie. M. Forest ne mâche pas ses mots lorsqu'il parle d'injustice et de redonner aux Canadiens Français du Manitoba les droits que leur accordait en 1870 la loi créant la province du Manitoba. Il n'hésite pas non plus à proclamer sa volonté d'animer les gens à qui il aimerait faire partager ses convictions. "C'est à la francophonie de mener sa propre lutte, de faire les contributions" dit-il. Ce qui devrait quand même se faire dans l'entier "respect des concitoyens anglophones".

Une semaine après le début de la campagne, une trentaine de contributions étaient parvenues au comité de perception. Il en faudra plus que cela pour prouver que "l'affaire Forest, c'est notre affaire."

de ci, de ça...



Offre d'aide. — Un lecteur du Nouveau-Brunswick nous écrit à la suite de propos rapportés dans un journal de langue anglaise de cette province d'un participant au débat sur le fait français tenu il y a quelque temps à l'Université de Winnipeg. Ce participant aurait déclaré qu'il ne voit pas d'avenir pour le français au Manitoba. Notre correspondant nous dit, dans sa lettre, que les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont réussi à se faire accepter par le gouvernement du lieu et que les Franco-Manitobains auront peut-être besoin de l'aide des Acadiens. La lettre est écrite en anglais. . .

*** ***** ***

Excellente émission. — A la radio française, dimanche matin dernier, Daniel Poulin nous a présenté un programme de musique classique des plus agréable. Il n'est rien comme des oeuvres de Mozart, Beethoven et Tchaïkovsky pour commencer un dimanche dans le calme et la détente. Espérons que l'on continuera à nous offrir d'autres belles émissions du genre.

*** ***** ***

Le marasme aux Postes. — Il y a longtemps que les choses ne vont pas aux Postes. Un commentateur faisait remarquer, l'autre matin, que l'on blâme toujours les employés, les postiers, mais jamais la gérance, la direction. Il faisait remarquer que jamais les employés des grandes fabriques, des grandes usines sont blâmés si les produits ne sont pas de bonne qualité.

*** ***** ***

Au Cent Nons. — Béatrice Provencher, que l'on avait l'habitude de voir à l'heure de la météo à la partie manitobaine de l'émission "Ce soir", est maintenant directrice du Cent Nons.

*** ***** ***

Quand nous reproduisons des textes. — De temps en temps, nous reproduisons des textes que nous avons lus dans d'autres journaux ou publications. Il s'agit généralement de textes préparés par des spécialistes sur des questions de l'heure, donc importants du point de vue information si ce n'est simplement renseignement. Certains lecteurs apprécient ces articles. D'autres se disent peu intéressés. Tout dépend à quoi l'on s'intéresse.

*** ***** ***

Mouvement des Canadiens vers les USA. — Entre 1956 et 1967, environ 30,000 Canadiens se sont établis aux USA chaque année. En 1968, il devint plus difficile d'immigrer chez nos voisins du sud, et le nombre d'émigrants canadiens devint beaucoup moindre. On rapporte maintenant une demande accrue de visas de la part de citoyens canadiens qui désireraient s'installer aux USA.

*** ***** ***

Le whip du gouvernement. — L'honorable Joseph Guay, ministre dans le cabinet fédéral, a quitté ses fonctions de whip du gouvernement pour se consacrer entièrement à ses tâches de ministre. C'est M. Gus MacFarlane, député libéral de Hamilton Mountain, qui a été choisi pour remplacer M. Guay.

*** ***** ***

L'école de langues. — Selon une dépêche de la Presse Canadienne, chaque nouveau diplômé des écoles de langues du gouvernement fédéral coûte en moyenne $15,000 au contribuable canadien, ce qui, pour l'exercice financier 1975-1976, représente une somme totale de $83,678 millions. Cela ne comprend pas les $26 millions dépensés par le ministère de la Défense nationale pour ses cours de langues.

*** ***** ***

L'art de se mettre les pieds dans les plats. — Le chef conservateur, Joe Clark, qui voudrait bien devenir Premier Ministre du Canada, a laissé entendre mercredi le 19 janvier, qu'il n'excluait pas l'usage de la force pour retenir le Québec au sein de la Confédération. . .

*** ***** ***

Il n'écrira plus. — Un lecteur d'un quotidien de langue anglaise de Winnipeg, qui dit lire son journal depuis cinquante ans et dont on voit de temps à autre la signature dans l'espace réservé aux lettres des lecteurs, se plaint que le quotidien en question n'a pas publié ses dix dernières lettres. Il continuera de lire le journal, dit-il, mais il se vengera: il n'écrira plus de lettres au rédacteur. . .

*** ***** ***

LE BULLETIN DES ÉDUCATEURS FRANCO-MANITOBAINS

"On veut ou on ne veut pas"

OÙ EN EST L'ÉDUCATION FRANÇAISE?

Plusieurs conclusions découlent des données du Centre de Recherches du Collège de Saint-Boniface sur l'étude des inscriptions scolaires de 1974 à 1977.

DÉVELOPPEMENT QUANTITATIF

Premièrement, le nombre d'élèves qui suivent au moins un cours de français au Manitoba n'a pas sensiblement diminué depuis trois ans. Mais plus intéressante encore est l'étude de la répartition procentuelle de la population scolaire totale qui suit au moins un cours de français. Le pourcentage au niveau provincial d'élèves qui suivent un programme plus faible en français a diminué de plus de 15% tandis que celui des élèves qui suivent un programme plus fort a augmenté de près de 10% depuis trois ans. Tout indique donc qu'il y a eu, particulièrement dans certaines divisions, un développement accentué de l'éducation française. Dans la division scolaire Seine, par exemple, près de 47% des élèves qui suivent au moins un cours de français sont dans un programme où tous les cours sont enseignés en français, sauf le cours d'anglais. Le pourcentage n'était que 22% pour l'année académique 1974-75. Dans la division scolaire Rouge en 1974-75, seulement 4% des élèves qui suivaient un cours de français étaient inscrits dans un programme fort en français, tandis que cette année 22% des élèves suivent tous leurs cours en français, sauf pour l'anglais. Certaines autres divisions ne se sont pas vraiment prises dans un plan de développement de l'éducation française, mais offrent sensiblement les mêmes programmes, donc les mêmes pourcentages depuis trois ans. Prenons comme exemple la division scolaire du Cheval Blanc: 78% des élèves qui suivent au moins un cours de français suivent encore un programme faible d'études en français.

POLITIQUE DIVISIONNAIRE

Presque toutes les écoles en voie de développement au Manitoba présentent un caractère constant: ce sont des écoles dites mixtes où se côtoient à la fois des élèves qui suivent des programmes français, des programmes anglais, et même des programmes d'immersion. Néanmoins il y a eu depuis trois ans des commissions scolaires qui ont désigné dans leur division des écoles entièrement françaises, où tout l'enseignement se fait en français sauf pour le cours d'anglais. Il semble que les endroits où il y a une *politique* d'éducation française divisionnaire soient les endroits les plus éloignés, où la concentration de la population est en grande majorité anglophone. La division scolaire de Birdtail a son école française désignée, Saint-Lazare; Turtle River à Laurier; Agassiz à Saint-Georges.

Dans les centres à grande concentration française il n'y a pas encore de politique divisionnaire. Il y a plutôt des solutions à la pièce, des accommodements, souvent des compromis: La division scolaire de la Seine a finalement plié aux demandes des parents de Saint-Norbert et va construire une école française, mais ce sera un projet pilote, ce qui fait que pour les trois prochaines années il sera impossible d'avoir d'autres écoles françaises désignées dans la Seine, à moins qu'une majorité de ⅔ des votants de la commission scolaire en exprime le désir. L'école française dans la Seine semble être encore un essai qui demeure un privilège. Certes, le développement de l'éducation française dans la Seine est fort louable lorsqu'on considère que d'autres endroits à forte concentration de francophones n'ont même pas de plan de développement de l'éducation française, mais il n'en demeure pas moins que la Seine n'a pas de politique divisionnaire d'éducation française.

La division scolaire de la Rouge a désigné l'école de Sainte-Agathe, école française, et la division scolaire de la Montagne a désigné celle de Saint-Léon comme école française, mais encore là le développement dans ces endroits se fait présentement dans les écoles mixtes.

ÉCOLE FRANÇAISE - ÉCOLE D'IMMERSION

En ville, il y a des des écoles désignées françaises, mais qui pour la plupart reçoivent tout le monde et qui ne s'appuient pas sur une politique ferme. Bien qu'un effort sérieux semble être fait pour séparer dans de différentes classes les deux groupes d'étudiants francophones et anglophones qui fréquentent les écoles françaises, il me semble inconcevable de regrouper à l'intérieur d'une même école et même quelquefois à l'intérieur d'une même classe, des élèves qui fréquentent l'école pour différentes raisons: le francophone, lui, parle déjà le français à l'arrivée à l'école, il veut étudier dans sa langue et maîtriser le français comme langue première; il veut aussi bien sûr connaître suffisamment bien l'anglais pour pouvoir communiquer dans une province en majorité anglaise. L'anglophone, lui, à la rentrée, ne parle pas le français, il veut étudier dans une deuxième langue: le français, pour mieux la posséder. Alors pourquoi fréquenter la même école lorsque les objectifs ne sont pas les mêmes? C'est cette distinction que faisait le document "Pour un réseau d'écoles françaises" du Bureau de l'Education Française, qui préconisait l'école française pour ceux qui parlaient déjà le français et qui voulaient vivre en français, et l'école d'immersion pour ceux qui, ne le parlant pas, voulaient l'apprendre comme langue seconde.

Le nombre grandissant d'élèves qui ne parlent pas le français à la rentrée scolaire et qui pourtant fréquentent les écoles françaises, en milieu urbain en particulier, pourrait à la longue compromettre le caractère francophone de l'école.

Le temps des demi-mesures est révolu. Les commissions scolaires, qui ont la responsabilité ultime de bien informer leur population, se doivent d'indiquer clairement les modèles pédagogiques à suivre, répondant le mieux aux objectifs poursuivis et ainsi établir des politiques en matière d'éducation française!

QUE FAIT LE MINISTÈRE?

Mais il n'y a pas que les divisions scolaires qui n'ont pas de politique d'éducation française: Il n'y a pas à l'heure actuelle de politique claire et définie au niveau provincial, bien que le Bureau de l'Education Française ait soumis au gouvernement son document "Pour un réseau d'écoles françaises". Bien sûr, il y a eu les déclarations en faveur de l'école française de M. Desjardins à la réunion annuelle de la S.F.M. en mars dernier, mais depuis ce temps, l'ancien ministre de l'éducation, M. Ben Hanuschak a tenu des propos fort douteux, qui ont paru dans les journaux, sur l'éducation française. Le nouveau ministre de l'éducation, M. Ian Turnbull, n'a pas encore répliqué et démenti des manchettes de journaux telles que, "French School Unlikely". Le gouvernement manitobain se doit, puisque c'est lui qui a légiféré le Bill 113, de se prononcer et d'énoncer une politique provinciale en éducation française et ainsi offrir un leadership aux divisions scolaires, qui, on le sait, de par le système décentralisé actuel, continueront à avoir des décision finales en matière d'éducation française.

Répartition procentuelle de la population scolaire totale qui suit au moins un cours où la langue d'enseignement est le français selon le pourcentage de français

Comparaison des années 1974-75, 1975-76 et 1976-77

	POURCENTAGE DE FRANÇAIS		
Année	**0-39%**	**40-69%**	**70-100%**
1974-75	47.6	21.5	30.9
1975-76	36.9	25.7	37.4
1976-77	32.2	27.6	40.2
Différences:			
de 1974-75 à 1975-76	-10.7	+ 4.2	+ 6.5
de 1975-76 à 1976-77	- 4.7	+ 1.9	+ 2.8
de 1974-75 à 1976-77	-15.4	+ 6.1	+ 9.3

Le comité consultatif de la langue française, qui figure dans le Bill 113 comme un comité aviseur du ministre, après avoir consulté tous les organismes francophones manitobains, impliqués ou intéressés à l'éducation française, a dit au ministre qu'il approuvait le contenu du document "Pour un réseau d'écoles françaises". Le Centre de recherches a déposé au ministre les conclusions de sa recherche sur le rendement académique. Le ministre a toutes les données nécessaires pour lui permettre d'énoncer une politique en matière d'éducation française. Le gouvernement, par son ministre de l'éducation, se doit donc d'indiquer les modèles pédagogiques qu'il préconise.

Nous avons présentement au Manitoba toutes les structures nécessaires et les services qui en découlent pour faciliter l'application et l'implantation graduelle du Bill 113. Le Bureau de l'Education Française, dirigé par un sous-ministre adjoint, offre tous les services pédagogiques, de support financier et autres, afin de faciliter la tâche des professeurs et ainsi assurer un enseignement de qualité.

LA SOLUTION EST DEUX!

Il y eut un temps où nous n'avions pas de loi, pas de structures établies et où nos écoles étaient plus françaises qu'aujourd'hui bien qu'officiellement l'enseignement se faisait en anglais. Ce phénomène était compréhensible puisque les villages étaient plus homogènes et qu'il s'y trouvait peu d'anglophones avant les grandes unités divisionnaires. Il n'y avait pas non plus de télévision. Aujourd'hui c'est l'école qui peut et doit contrecarrer, contrebalancer, ces forces anglicisantes. Avez-vous déjà pensé à l'élève qui aujourd'hui prend seulement 50% de son enseignement en français, voire même seulement 12%? Quelle est sa langue de communication pour les 88% de son temps à l'école: l'anglais. A la maison, bien que l'on tente le plus possible, d'encourager le parler français, il reste que la majeure partie de son temps sera consacré à écouter les média anglais et à parler en anglais avec les copains de jeu. Il ne faut donc pas s'étonner que les jeunes d'aujourd'hui ne parlent presque plus le français. Ah! Bien oui, les temps ont changé. Nous avions souvent de la difficulté à parler anglais, les jeunes en 1977 ont de la difficulté à parler le français. Si l'on veut qu'ils maîtrisent bien le français et qu'ils demeurent bilingues, il faut porter au maximum le temps passé en français à l'école. C'est pourtant si simple; seule l'école française peut assurer un bilinguisme véritable en milieu minoritaire comme le nôtre.

Les écoles mixtes du Manitoba où on regroupe sous le même toit des classes françaises, anglaises et d'immersion, sont des centres anglicisants qui contribuent à l'assimilation. Certes il n'y a sûrement pas de solutions magiques et faciles quand l'on pense que tout le système d'éducation au Manitoba, pendant près de cent ans, a été pensé et fait, en fonction d'une seule langue, l'anglais, et d'un seul groupe, la majorité. Pourtant, il est possible dans certains cas de construire des écoles françaises, puisqu'il faut de toute façon construire. Ce fut le cas de l'école de Saint-Norbert. Mais il n'est pas nécessaire de construire de nouvelles écoles, de toute pièce, quand plusieurs d'entre elles ont des espaces vides. Il est possible d'aménager des sections, des ailes ou des pavillons français, où l'administration serait en français et où on regrouperait de façon homogène les étudiants qui étudient le français. Plusieurs écoles dans plusieurs divisions scolaires se prêteraient déjà à ce groupement. Ce n'est pas à moi cependant de proposer des solutions pour les milieux qui sont si différents d'un bout à l'autre de la province; il revient plutôt aux administrateurs scolaires et aux commissions scolaires locales de tracer des plans à long terme pour le développement de l'éducation française et ultimement d'écoles françaises. Il leur revient d'établir des politiques d'éducation française dans leurs divisions.

QUI EST RESPONSABLE?

Mais n'oublions pas que bien qu'ils détiennent le pouvoir de décision dans le domaine de l'éducation, ce sont quand même des gens connus par nous, élus par nous, responsables envers nous. La mise en place d'écoles françaises ne dépend donc pas seulement des commissions scolaires, de la grosse machine gouvernementale, mais aussi et peut-être surtout de nous. Elle dépend avant tout de notre volonté individuelle, du désir que nous avons de créer une force collective capable de faire comprendre à ceux qui détiennent le pouvoir, qu'il existe pour nous un seul moyen de survie: l'école française. S'ils ne veulent guère comprendre, c'est à nous que revient de les remplacer par des gens qui nous comprennent mieux et nous représentent mieux. Les Comités de parents ont prouvé que leur union et leur détermination pouvaient contraindre des commissions, hostiles au concept de l'école française, à tenir compte de leur demande. Il faut exiger le développement de l'éducation française, de l'école française. Il reste aux commissions scolaires avec l'aide de leurs administrateurs à en faire la mise en place. Il ne faut pas oublier que l'école Taché a ouvert ses portes et que l'école Saint-Norbert est en construction.

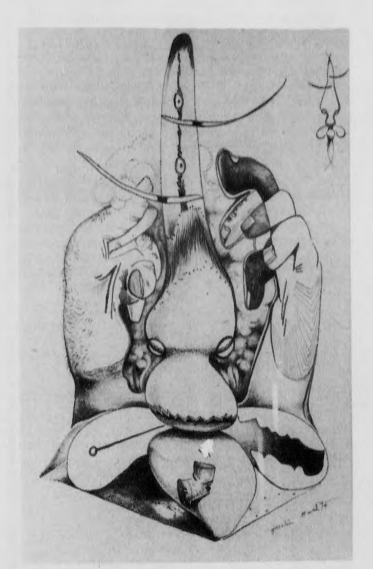
Le temps des demi-mesures est révolu. Nous devons choisir: ou bien survivre et nous épanouir, nous battre si c'est nécessaire pour l'école française, ou bien abdiquer, nous assimiler et peut-être priver nos enfants de demeurer ou devenir bilingues.

Raymond Ouimet
Vice-Président
Educateurs Franco-Manitobains

Chaque mois, au cours des cinq prochains mois, *LE BULLETIN DES ÉDUCATEURS FRANCO-MANITOBAINS* paraîtra dans *LA LIBERTÉ*.

[annonce payée]

EXPOSITION DE MARCEL GOSSELIN



A la galerie Graphite, du 6 au 26 février, aura lieu une exposition de dessins et sculptures créés par Marcel Gosselin.

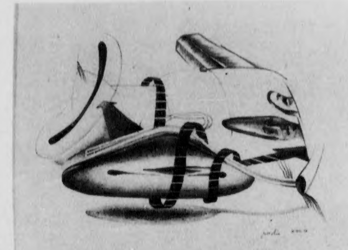
C'est la première exposition particulière de l'artiste depuis 1970 et celle-ci inclut des oeuvres de qualité faites au cours des huit dernières années.

Marcel Gosselin est gradué des Beaux-Arts de l'université du Manitoba et enseigne les arts plastiques au Collège Secondaire de Saint-Boniface depuis 1972. Dans les dernières années, il s'est mérité deux fois une bourse du Conseil des Arts du Manitoba. Il a également représenté le Manitoba à titre de sculpteur délégué à deux occasions — une fois en 1974 au Festival International de la Jeunesse à la ville de Québec où des artistes de tous les pays francophones se sont réunis, et plus récemment en 1976, au Programme des Arts et Culture des Jeux Olympiques à Montréal.

L'oeuvre de Marcel Gosselin reflète un étrange mélange de formes définies et non-définies, d'aspects réels et abstraits, d'éléments religieux et sensuels. . .

Les pièces seront en vente. Le vernissage aura lieu dimanche le 6 février, de 14h00 à 17h00. Les heures d'ouverture habituelles de la galerie Graphite, située au 280, route Pembina, sont de 13h00 à 16h00 du mardi au samedi.





spectacles et arts

La Société du Bon Parler Français

2e CONCOURS DE POÉSIE DES AMÉRIQUES FRANCOPHONES

1) - Les participants ne devront soumettre qu'**un seul poème inédit** en vers libres ou réguliers et qui ne dépasse pas trente vers au maximum. Ils pourront s'inspirer du thème de leur choix. Le poème devra être dactylographié à double interligne.

2) - Le concours s'étendra du 15 décembre 1976 au 30 mars 1977.

3 - Le concours sera jugé par un jury constitué par la Société du Bon Parler français.

4 - Le gagnant du concours recevra un prix de $200. de la Société du Bon Parler français (Grand Prix Emile-Nelligan), un diplôme d'honneur, une médaille de bronze doré gravée à son nom ainsi qu'un choix de volumes et il sera l'invité d'honneur à la 42e Soirée nationale annuelle de la Poésie canadienne et de la Langue française organisée par la Société du Bon Parler français et commémorant cette année le 54e anniversaire de fondation de la Société. Cette soirée de gala, précédée d'un banquet, aura lieu le samedi 14 mai 1977 à Montréal.

5) - Le participant se classant 2e recevra un prix de $100., un diplôme d'honneur de la Société du Bon Parler français ainsi qu'un choix de volumes. Le participant se classant 3e recevra un prix de $50., un diplôme d'honneur de la Société du Bon Parler français ainsi qu'un choix de volumes. Ils seront également invités à la 42e Soirée nationale annuelle de la Poésie canadienne et de la Langue française.

6) - Les trois poèmes retenus par le jury seront reproduits dans la revue annuelle de la Société du Bon Parler français et ils seront lus ou récités en scène à notre 42e Soirée nationale de la Poésie canadienne et de la Langue française. Le jury pourra de plus, s'il le juge à propos, décerner des mentions d'honneur aux auteurs d'autres poèmes jugés dignes d'intérêt.

7) - Il n'y a pas d'âge limite pour participer à ce concours et tous les poètes, professionnels ou amateurs, membres ou non d'une association, peuvent y participer à condition qu'ils soient d'expression française, mais résidant en permanence au Canada ou dans tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre aux Etats-Unis, ainsi qu'en Louisiane, à la Guadeloupe, à la Martinique, aux Iles Saint-Pierre-et-Miquelon, dans la République d'Haïti ou dans la Guyane française.

8) - Les envois devront être adressés à la Société du Bon Parler français, 8405, boulevard Wilfrid-Pelletier, Ville d'Anjou, Québec, H1K 1M3, Canada, au plus tard le 30 mars 1977 à minuit. Le timbre de la poste fera foi de cette date et tout envoi fait passé cette date sera considéré comme nul. Les poèmes envoyés ne seront pas retournés à leur auteur.

9) - Le poème devra être signé d'un pseudonyme et accompagné d'une enveloppe cachetée contenant le nom véritable et l'adresse ainsi que l'âge de l'auteur reproduits sous le pseudonyme. Cette enveloppe ne sera ouverte qu'après attribution des prix aux poèmes signés des pseudonymes, afin de pouvoir en déterminer les auteurs. Le pseudonyme devra être reproduit également sur l'enveloppe même, bien entendu, **pour identification.**

10)- Les lauréats qui désireront venir recevoir leurs prix à Montréal lors de la soirée décrite plus haut devront assumer les frais de voyage s'ils habitent en province, hors du Québec ou à l'étranger. En cas d'absence, les prix leur seront envoyés par la poste.



EXPOSITION
Les plus beaux livres français de l'année 1974

du 24 au 28 janvier
et du
31 janvier au 4 février

Heures: de 10h00 à 20h00
Entrée libre

340, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8972



SUITE AU SUCCÈS DE LA FONDUE BOURGUIGNONNE

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

VOUS INVITE À UN

REPAS

SERVI PAR LES MOINES DU CLUB RICHELIEU

SUIVI D'UNE

SOIRÉE DANSANTE

ANIMÉE PAR B. SAVARD

SAMEDI LE 29 JANVIER 1977 À 18H00

ARTISTE INVITÉ: LOUIS DUBÉ



LA S.F.M. NOUS INFORME

BONSPIEL PROVINCIAL DE LA FRANCOPHONIE

Préparez-vous dès maintenant pour le bonspiel de la francophonie qui aura lieu les 4, 5 et 6 février 1977 à Notre-Dame-de-Lourdes.

Voici quelques détails:

1 - coût de l'inscription: $20.00 par équipe (ceci inclut le souper et une soirée le samedi soir pour tous les participants). Les non-participants sont invités au souper ($2.75) et la soirée ($1.50)

2 - l'occasion de rencontrer d'autres francophones

3 - les personnes désirant un logement doivent l'indiquer lors de l'inscription

4 - une fin de semaine de détente et de plaisir

5 - l'occasion de tenter votre chance pour gagner le trophée de l'année 1977-78.

Si vous désirez en savoir davantage ou si vous désirez vous inscrire:
- Communiquer avec Anne-Marie à la S.F.M. au 233-4915

La date limite pour les inscriptions est mardi le 1er février. N'attendez pas à la dernière minute: il vous reste moins d'une semaine pour vous inscrire.

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Un programme de développement communautaire est actuellement offert dans les villages franco-manitobains.

Ce programme comprend des sessions d'information touchant cinq grands domaines:

- l'éducation
- la politique
- les média
- la culture
- l'économie

Un coordonnateur est chargé d'organiser les sessions et de recruter les personnes-ressources qui traitent des sujets mentionnés ci-haut. Si vous pensez que ce programme peut être utile à votre communauté ou si vous désirez simplement plus d'information, signalez 233-4915 (à frais virés).

o o o

CAFÉ-CONCERT "ALLEZ, BOUGE-TOI."

les 29 et 30 janvier 1977, à 20h30 à la salle académique du Collège Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale.

Présenté par les étudiants du C.U.S.B.

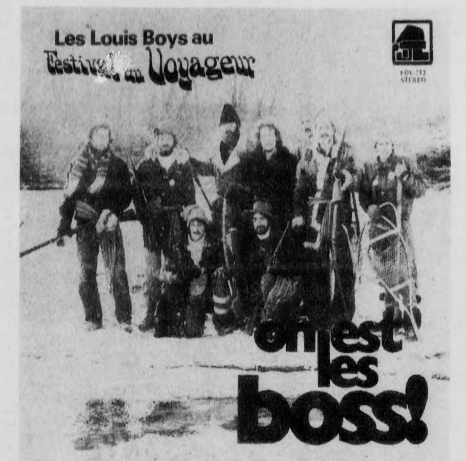
Admission: $1.00 pour les membres de l'A.U.
$2.00 pour les non-membres

N'OUBLIEZ PAS L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA S.F.M. **le 17 AVRIL**

une production de René Beaudry

Les Louis Boys au Festival du Voyageur

un receuil de chansons du folklore canadien-français aussi bien que des compositions originales de LES LOUIS BOYS rendues populaires au Festival du Voyageur.



"Les Louis Boys au Festival du Voyageur" est une réalisation conjointe du Festival du Voyageur et de Les Productions Jolly Ltée.

Ce microsillon est un deuxième dans la série initiée par le Festival l'an dernier pour tenter de capter cette joie de vivre typiquement canadienne-française qui est si évidente à St-Boniface durant la semaine du Festival.



OFFRE SPÉCIALE

avec chaque commande reçu avant le Festival, vous recevrez un macaron "On est les boss" gratuit – faîtes-vite!

Pour obtenir votre copie de ce microsillon, ou du premier de la même série: "Les Intrépides au Festival du Voyageur," vous n'avez qu'à remplir le formulaire ci-dessous, et le retourner, avec votre chèque ou mandat de poste, à:

LES PRODUCTIONS JOLLY LTEE
520, rue Aulneau, St-Boniface, R2H 2V3

Les Louis Boys au Festival du Voyageur

NOM ....

ADRESSE ....

.... CODE POSTAL ....

Ci-inclus trouvez $ .... pour les disques indiqués ci-dessous

..... FDV-712 (Louis Boys) à $5.95 ....

..... FDV-601 (Intrepides) à $5.95 ....

N'oubliez pas d'inclure la taxe provinciale de 5% avec toutes les commandes.

CES DEUX MICROSILLONS SONT DISPONIBLES A LA LIBRAIRIE LANDRY ET MUSICANA

Ils seront en vente bientôt dans au delà de 50 centres de souvenirs du Festival du Voyageur à Saint-Boniface et Winnipeg.



GUS PAINCHAUD

INSURANCE AGENCY LTD.

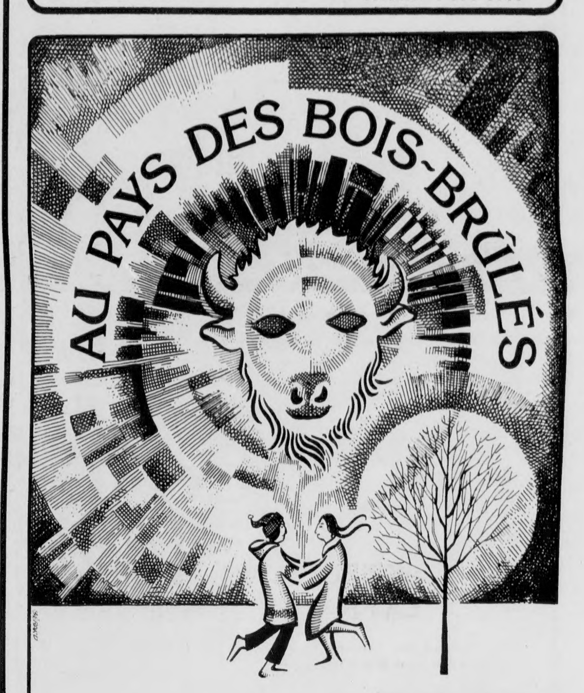
111 1/2, rue Marion – St-Boniface, Man.

* Passez à notre bureau, ou signez votre demande et faites-nous la parvenir avec votre chèque. Nous vous retournerons vos plaques et votre carte validée la journée même.
* Profitez, à partir du 27 janvier, des heures de bureau suivantes:
  Du lundi au vendredi, de 9h a.m. à 7h p.m.
  Samedi, de 9h a.m. à 4h p.m.
  Financement sur 12 mois

Tél.: 233-2828 ou 233-5242

GUS PAINCHAUD
rés.: 253-8822

GUY MARCOUX
Lorette: 1-878-3718



Le Collège Universitaire de Saint-Boniface

vous invite à faire un voyage

AU PAYS DES BOIS-BRULÉS

Rendez-vous au Collège de Saint-Boniface
dans la Salle Martial Caron
pour écouter les échos joyeux
des premiers habitants de la Rivière Rouge
après avoir vécu quelques moments
de leur histoire.

les 10, 11, 12 et 13 février 1977 pour les adultes
20h30 tous les soirs et matinée à 14h30, dimanche le 13

les 15, 16, 17 et 18 février 1977 pour les étudiants
à 10h00 et 12h30 tous les jours

$3.00 adultes, $2.00 âge d'or, $1.50 étudiants

une présentation du Festival du Voyageur

PROGRAMME DE LA RADIO
ET DE LA TÉLÉVISION

SEMAINE DU 29 JANVIER AU 4 FEVRIER



16 h 45

A «Vedettes en direct»:
Fabienne Thibeault

Donald Lautrec
à «Dimanshowsoir»

Jean-François Revel
et la liberté



GÉNIES EN HERBE

SAMEDI 18h00

CETTE SEMAINE:

SAINTE-ANNE vs LORETTE

meneur de jeu: Daniel Poulin
une émission réalisée par Marie Benoist-Martin et dirigée par Frankie Glickman



**PRENEZ L'HABITUDE...
CHAQUE SOIR...
CE SOIR**

du lundi au vendredi à 18h00



Cette semaine: 6e émission

"LES ADOLESCENTES D'AUJOURD'HUI"

12 jeunes filles nous parlent de leur condition de vie, des carrières, du mariage, des enfants. . .

Animation: Brigitte Leclerc, Louise Meissner et Rita Carrière.

Réalisation: Marcel Collet.

Culture et information

Rencontres
mardi 1er. 23 h 05

Jean-François Revel et la liberté

Ecrivain, journaliste, éditorialiste à l'Express, Jean-François Revel sera l'invité de Wilfrid Lemoine dans le cadre de la prochaine édition de **Rencontres,** le 1er février à 23 h 05, à la chaîne française de Radio-Canada.

Auteur de *Ni Marx, ni Jésus* et de *la Tentation totalitaire,* — deux livres retentissants qui vont à la recherche de la démocratie —, Revel met en garde contre les totalitarismes de gauche et de droite afin de sauver ce qu'il considère comme la valeur fondamentale: la liberté.

Récemment,(1), Jean-François Revel soulignait «...la phobie de toute activité autonome hors du pouvoir central», telle que manifestée historiquement par tous les gouvernements français.

«Au XVIIe siècle, Paris ne peut même pas se résoudre à laisser tranquilles les émigrés de la Nouvelle-France; et des administrateurs n'ayant jamais mis les pieds au Québec tranchent directement de conflits concernant une vache égarée... Il semble d'ailleurs que nous avons transmis aux Québécois actuels la manie possessive du monocentrisme autoritaire. Le nouveau premier ministre, M René Lévesque, ne vient-il pas d'annoncer son intention de placer sous le contrôle de l'Etat «les publications, les médias, la télévision, les films, dans le futur Québec indépendant? Les Canadiens français vont-ils passer d'une censure cléricale à une autre?»

L'auteur de ces lignes s'entretiendra avec Wilfrid Lemoine lors de cette émission réalisée par Raymond Beaugrand-Champagne.

(1) **L'Express:** no 1329; du 27 decembre au 2 janvier; p. 24

Les Beaux Dimanches

Dimanshowsoir
dimanche 30, 19 h 30

Donald Lautrec

En vedette à **Dimanshowsoir** le 30 janvier à 19 h 30 à la chaîne française de télévision de Radio-Canada le toujours populaire et sympathique Donald Lautrec.

Il sera entouré du groupe Toulouse, de Richard Tate, de François Guy et sa grenouille, du Morse Code et de Céline Lomez.

Ce **Dimanshowsoir** se veut de style FM, ou de style «électrique» si on préfère. L'émission ne comportera ni sketch ni danse et les chansons au programme s'enchaîneront tout naturellement, la fin de l'une se fondant avec le début de l'autre.

Donald Lautrec se fera l'interprète de *les Hommes de la terre, le Mur, De tous les pays du monde, Dans ma solitude, Kyrie eleison* et d'*Eloïse,* cette chanson qui a été et qui reste encore l'un de ses plus grands succès.

Céline Lomez chantera *les Blues;* le groupe Toulouse: *Lindberg 11;* Richard Tate: *No no men;* François Guy et sa grenouille: *Reviens vite* et le Morse Code: *Qu'est-ce que t'es venu faire ici?* et *Qu'est-ce que t'as compris?*

L'équipe de production de ce **Dimanshowsoir** comprend Yves Lapierre à la direction musicale; Henriette Grenier, script-assistante; Henri Boucher, assistant à la production; Raymond Barrette à la direction technique; Cliff Jones comme éclairagiste; Gabriel Loranger preneur de son; Pierre Desgranges, décorateur; Diane Brunet, maquilleuse et Gaston Laporte, réalisateur.



Les Beaux Dimanches

Vendredi, 16 h 45
le 30, 20 h 30

Sois rentable... ou meurs

Les Beaux Dimanches présentent le 30 janvier à 20 h 30 une oeuvre dramatique de Pierre Gauvreau intitulée *Vendredi, 16 h 45.*

Pour tous les gens qui travaillent dans un bureau... vendredi 16 h 45 c'est le symbole de la fin de semaine qui commence. C'est le moment de ramasser les paperasses, de donner un tour de clef au classeur, de passer au vestiaire et de se diriger vers l'ascenseur en souhaitant bon week-end à tous le monde. Pour Clément Viau, personnage principal du drame de Pierre Gauvreau vendredi 16 h 45 ce fut, une fois, la signal de la dégringolade: «En trente minutes j'étais passé de directeur chez B.U.Y. Ltd. à autre chose... à déterminer.»

Clément Viau, 44 ans, cadre supérieur d'une grosse agence de publicité vit la tragédie des hommes de son âge qu'un système impitoyable rejette dès qu'ils ne sont plus rentables. Du jour au lendemain cet homme qui jusqu'ici avait donné satisfaction à ses employeurs est vidé comme un clochard d'un bar chic parce qu'un conseil d'administration aussi sensible qu'un ordinateur a décrété que Clément Viau ne rapportait pas assez à la compagnie.

A compter de ce vendredi 16 h 45 Clément Viau va de désillusion en désillusion. Persuadé que son expérience et sa compétence seront reconnues par un autre employeur, il part en vacances dans le Sud, gaspillant près de quatre mille dollars comme s'il travaillait encore. Au retour, il se met à la chasse aux emplois, dépensant encore là beaucoup d'argent.

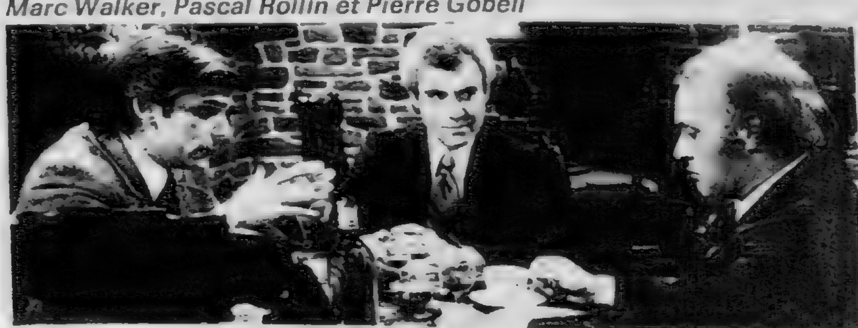
A son grand désespoir, il doit se rendre à l'évidence. L'argent file si rapidement que Clément doit vendre sa maison, puis sa grosse bagnole et accepter que sa femme travaille: «La décision de Claire m'avait donné un choc épouvantable... Le pire, c'est qu'elle a trouvé du travail presque tout de suite. Un travail modeste:... vendeuse... mais quand même. Moi, avec mon expérience et mes qualifications, ça faisait plus de neuf mois, vous entendez bien, neuf mois que je cherchais un emploi.»

D'autres mois suivront de plus en plus intenables, des mois pendant lesquels Clément Viau croira au miracle qui n'arrive jamais ou s'enfoncera dans le désespoir. Dieu merci, il a une femme admirable qui accepte la situation avec courage et aussi une fille, étudiante au Cégep, qui s'occupe de lui obtenir ses prestations d'assurance-chômage au lieu de pleurer sur son triste sort. En un sens Clément Viau se trouve chanceux dans son malheur, lui qui connaît tant d'autres femmes qui se révolteraient à la place de Claire et de Mireille.

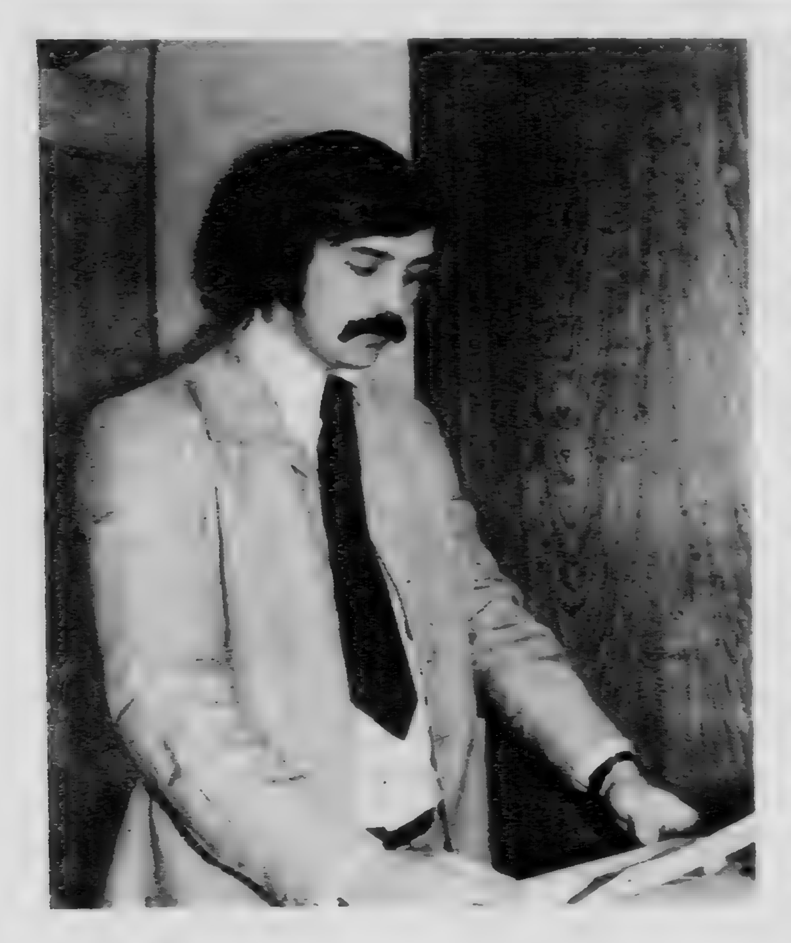
Vendredi 16 h 45, une excellente étude du milieu de la publicité, axé sur le rendement à tout prix; un regard très lucide sur le cas d'un homme balayé par les lois impitoyables de l'offre et de la demande.

Vendredi 16 h 45 met en vedette Pierre Gobeil dans le rôle de Clément Viau.

Marc Walker, Pascal Rollin et Pierre Gobeil



CKSB



Michel Boucher n'est pas un inconnu dans la communauté francophone de Saint-Boniface, mais pour le bénéfice de ceux qui ne le connaîtraient pas, nous offrons cette semaine ces quelques lignes.

Natif de Saint-Jean-Baptiste, Michel Boucher y a passé les années de sa tendre enfance pour suivre ensuite sa famille qui s'établissait à Sainte-Anne. Il poursuivit ensuite ses études au Collège de Saint-Boniface et, en 1973, il entrait au service des nouvelles de CKSB. En 1974, il faisait un an d'études en traduction à l'Université d'Ottawa. En juin 1975, il revenait à la salle de nouvelles de CKSB. Quelques mois plus tard, il devenait reporter à l'Hôtel de ville, poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

Les reportages sur l'activité municipale que vous entendez à la radio sont donc la responsabilité de Michel Boucher. Il doit assister aux réunions du Conseil de ville ainsi qu'aux réunions de ses divers comités. Ensuite, il lui faut tâcher de tirer l'essentiel de ces délibérations, d'obtenir les mises au point et les explications necessaires des conseillers ou des employés civiques, et enfin nous en présenter un compte rendu concis mais complet.

J'ai demandé à Michel si le Conseil de ville ne serait pas plus efficace si le nombre de ses membres était un peu réduit. Il m'a repondu qu'en effet, bon nombre de personnes qui travaillent auprès du Conseil croyaient qu'une réforme réduisant celui-ci à une vingtaine de membres et donnant plus de pouvoirs aux comités communautaires, serait bénéfique.

Outre son travail de nouvelliste, l'activité sportive et musicale tiennent une place importante dans le quotidien de Michel: il joue au hockey, fait du ski de fond, et est membre du groupe "Les Louis Boys", qui viennent de lancer leur premier microsillon.

Cahier manitobain: ligne ouverte
mercredi 2 février: 17h
sujet: Régime de pensions du Canada
invité: M. Edouard Poitras, agent régional

Notre invité, M. Poitras, sera en mesure de répondre à vos questions en ce qui concerne le Régime de pensions du Canada. Par exemple, peut-on recevoir une pension de retraite tout en continuant de travailler? Est-on tenu, légalement, de contribuer à ce régime de pensions? Quelles sont les conséquences du décès d'un mari sur les prestations payées à une femme? Peut-on recevoir une pension d'invalidité sous le Regime de pensions du Canada? Preparez vos questions dès maintenant et écoutez le Cahier manitobain du mercredi 2 fevrier, vous pourrez obtenir réponse à toutes ces questions et à celles que vous voudrez poser vous-même. Profitez-en, c'est pour vous!

Bientôt CKSB vous offrira le petit déjeuner...
Suivez cette page pour les détails: menu, endroit et dates.

Femme d'aujourd'hui
samedi 29, 14 h 00

Sous le chêne de Mambré
dimanche 30, 17 h 00

«Femme d'aujourd'hui» chez les Ashini

Le samedi 29 janvier à 14 heures à la télévision de Radio-Canada, la reprise hebdomadaire de **Femme d'aujourd'hui** a pour titre *Femme d'aujourd'hui chez les Ashini*. Cette émission exceptionnelle, qui constitue un document humain à ne pas manquer, a été vue pour la première fois il y a près d'un an, soit le 11 février 1976. Pour la réalisation de ce film d'une heure, une équipe de l'émission a vécu dix jours passionnants dans la Réserve montagnaise Matimekesh — qui signifie Petite truite — située un peu en retrait dans la ville de Schefferville. Cette équipe comprenait: France L'Abbé, responsable de la recherche, des entrevues et du texte; Thérèse Rock, une Indienne de Bersimis, qui a agi comme interprète et narratrice; Jean-Pierre Lefebvre: caméraman; Normand Duceppe: preneur de son; Louise Montpetit: script-assistante et Nicole Aubry: réalisatrice. Le montage a été effectué par Yves Michon.

«C'est une histoire d'amour, déclare Nicole Aubry, que nous avons vécue au sein de la famille montagnaise des Ashini. Trois générations vivant sous le même toit en harmonie et avec une riche qualité de vie.»

Cette vie, poursuit France L'Abbé, nous l'avons partagée pendant dix jours avec Madeleine, ses parents: M. et Mme Ashini, Elisabeth, Stella, Dominique et Marie, également, si habile à griller le porc-épic et Bastien qui, avec la souplesse du chasseur, s'effaçait aussitôt apparu. Et les petites de Madeleine, bien sûr, Nadia et Pauline. Ce qui nous a le plus frappées, c'est toute la richesse de la culture indienne qu'on a découverte dans la vie au jour le jour, une culture liée à un mode de pensée mais qui se transmet dans la vie moderne. Cette culture, c'est toute une manière de vivre et d'être: l'hospitalité, l'accueil et le partage, c'est la spontanéité, l'humour qui jaillit à la moindre occasion. Nous avons beaucoup à apprendre d'eux. Ce qui est terrible, c'est la distance physique du lieu où ils habitent, distance qui entraîne une méconnaissance des Indiens montagnais. On se rend vite compte que les femmes montagnaises vivent, dans la vie d'aujourd'hui les mêmes conflits que toutes les femmes du monde: elles s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants; celles qui travaillent à l'extérieur doivent en plus tenir maison et éduquer les enfants. Elles sont confrontées à une société où les changements vont de plus en plus vite. Nous avons été frappées de constater tous les liens qui nous rapprochent. Il faudrait pouvoir se parler beaucoup, apprendre à se mieux connaître, renouer les liens et surtout continuer. Se connaître c'est déjà un pas en vue de se comprendre...»

Et Nicole Aubry ajoute en terminant «On entendra la langue montagnaise qui, bien que gutturale par moments, nous est apparue très belle. Et les chants montagnais interprétés par Hélène, une amie de la famille et par M. McKenzie. Et je dois dire ici que toute l'équipe de production qui a travaillé avec nous a été extraordinaire de souplesse, d'efifcacité.»

France L'Abbé



Rencontres avec Françoise Gaudet-Smet et André Roublev

Comme à l'accoutumée le dernier dimanche du mois, **Second regard** cèdera sa place à **Sous le chêne de Mambré.** C'est ainsi que le 30 janvier à 17 heures, les téléspectateurs de Radio-Canada sont invités à rencontrer à cette émission l'unique Françoise Gaudet-Smet, à faire la connaissance du grand artiste André Roublev et, par l'entremise du *Journal de Julien*, chronique à la recherche de l'histoire vraie, humble et sainte des Québécois, à vivre l'expérience de la «journée-Dieu» du 26 janvier au CEGEP de Trois-Rivières.

Sous le titre *Françoise Gaudet Smet* ou «Savoir fleurir où on a été planté», **Sous le chêne de Mambré** brossera un portrait d'une des femmes les plus connues au Québec. Sans doute aussi l'une de celles qui ont le plus travaillé à la promotion de la femme. Une vulgarisatrice hors pair depuis au-delà de 40 ans. Mais elle a d'innombrables autres cordes à son arc. Elle est de plus journaliste, musicienne, peintre, voyageuse, conférencière et quoi encore... A 74 ans, elle travaille toujours 18 heures par jour. Où puise-t-elle cette vitalité? **Sous le chêne de Mambré,** qui postule que «la contemplation est la source de toute action efficace», a cherché et trouvé chez Françoise Gaudet-Smet, une femme de silence, de réflexion, d'intériorité, de créativité. L'équipe s'est rendue chez elle à Gaudetbourg et à Claire-Vallée.

Dans un article du mois de mars 1969 du magazine *Actualité*, sous le titre *Françoise Gaudet-Smet se raconte et raconte*, on peut lire notamment ce qui suit: «Séjour en Angleterre, en France, en Suède, du Mexique au Maroc, d'Afrique en Moyen-Orient, d'Egypte en Grèce, de Jérusalem à Jéricho, ho donc, marche donc, cours donc. Tout ce qui pouvait ressembler à une source comparable à la mienne, espoir d'amour dans les forces cachées venant des siècles et des siècles, pour les genèses des forces vives, tout m'attirait. D'année en année, temps des vaches grasses ou des vaches maigres, beau temps mauvais temps, illimitée comme les besoins connus ou inconnus, exprimés ou non, toujours animée de la même ardeur de savoir plus pour servir mieux, pour mieux aider, vouée au sort de croire ou d'espérer, j'aimais, ce qui continuait de réjouir ma jeunesse. Ma maison, que je ne quittais que pour entrer dans celle des autres me refaisait toujours, même avec ses mains de flamme, plus soucieuse de ce qui peut grandir un pays, sous le rond de la lampe, dans le mystère des recueillements et des activités salvatrices, mains actives et coeurs dedans.»

Saint André Roublev est, avec son maître Théophanes le Grec, considéré comme le plus grand peintre d'icônes. Il a vécu au XVe siècle. Il était moine, orthodoxe, russe. On lui doit l'icône de la Trinité, un des plus remarquables chefs-d'oeuvre de la peinture universelle. **Sous le chêne de Mambré** a adopté cette icône comme indicatif visuel, au début et à la fin de chaque émission. Le film *André Roublev* évoquera la vie et l'oeuvre de cet immense artiste. Il a été gracieusement prêté à l'émission par la Société culturelle Québec-URSS.

Recherche et interviews: Léon Nadeau et Julien Cormier; assistante: Laura Bousquet; réalisation: Roger Leclerc.

Françoise Gaudet-Smet



COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

29 janvier

9:00 DEMETAN
9:30 WICKIE
10:00 LA PIERRE BLANCHE
10:30 LASSIE
11:00 ENFANTS DU 47 A
11:30 ES-TU D'ACCORD?
12:00 LES HEROS DU SAMEDI
VOLLEY BALL FEMININ
13:00 SPORTHEQUE
Faits saillants des compétitions olympiques
GYMNASTIQUE (1ère de 7)
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
15:00 TECHNO FLASH
15:30 CINEMA JEUNESSE
TINTIN: TRESOR DE RACKHAM LE ROUGE
17:00 BAGATELLE
18:00 GENIES EN HERBE
SAINTE-ANNE de LORETTE

18:30 TELEJOURNAL
18:55 PARTOUT
19:00 SOIREE DU HOCKEY
Sabres de Buffalo vs Canadiens de Montréal
21:30 COSMOS 1999
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LA POLITIQUE FEDERALE
23:10 CINEMA

Le Masque de la Mort rouge. Drame réalisé par Roger Corman, avec Vincent Price, Jane Asher et Hazel Court. Pendant que la [illegible] Tente de pervertir une jeune villageoise [illegible] château. [illegible] (Brit. 64)

24:45 CINE-NUIT

Les Performances amoureuses du Sicilien. Comédie [illegible] Rossana Podesta, Luciano [illegible], Adriana Asti et Bernard Blier. Un jeune Sicilien se réfugie chez un parent qui lui trouve [illegible]

DIMANCHE

30 janvier

9:00 WOODY LE PIC
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 BIBLE EN PAPIER
10:00 JOUR DU SEIGNEUR
11:00 SON ET IMAGES
11:30 CINE MAGAZINE
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER A DEMAIN
14:00 UNIVERS DES SPORTS
15:30 HEURE DES QUILLES
16:30 MONDE EN LIBERTE
17:00 SECOND REGARD
18:00 DECLIC
18:30 TELEJOURNAL
18:35 TELESCOPIE
19:00 QUINZE ANS PLUS TARD
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
20:30 LES BEAUX DIMANCHES

Vendredi, 18h45. Dramatique d'après l'œuvre de Pierre Gauvreau. Avec Pierre Gobeil, Estelle Picard, [illegible] Le bel, Pascal [illegible], Marc Walker, Andrée Boucher, Jean Ricard, Jacques Thisdale, Alain Montpetit, France Lavendière, Normand Lévesque, Jacques Blanchet, Louis [illegible], Jean-Pierre Bélanger, [illegible] Van Drumen et Elisabeth [illegible]. Un cadre supérieur, Clément Viau, spécialiste de la publicité commerciale, est brusquement remercié de ses services par son patron. Le chômage frappe ainsi une famille bourgeoise dans son chef. Mais Clément ne se résignera pas facilement à son sort. Sa chute sera lente, car il a des ressources et beaucoup de cran. Réal.: Jean Faucher.

22:00 LES BEAUX DIMANCHES

Impression. Suite de tableaux qui complètent admirablement les musiques de grands maitres impressionnistes, tels que Satie, Debussy, Ravel et Fauré. Avec Marc Durand, pianiste; Micheline Dinel, soprano; Jane Baxtresser, flûtiste; Dorothy Weldon-Masella, harpiste; Raffaele Masella, clarinettiste; Le Quatuor classique de Montréal (Arthur Garami, 1er violon, Claire Segal, 2e violon, Robert Verebes, alto, et Ifan Williams, violoncelle) et Jeannine Lachance, pianiste accompagnatrice.

22:30 TELEJOURNAL
22:45 SPORTS-DIMANCHE
23:55 CINE-CLUB•

Paysage endormi ou Paysage mort. Drame réalisé par Istvan Gaal, avec Mari Torocsic, Istvan Ferenczi et Irma Patkos.

LUNDI

31 janvier

9:00 THE SUNRUNNERS
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 RINALDO RINALDINI
12:00 CHER ONCLE BILL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA

"FUREUR DES APACHES"
Western avec Audie Murphy

16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 ROBINSON SUISSE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA P'TITE SEMAINE
19:30 HISTOIRE DES COOPERATIVES AU QUEBEC
20:00 Y A PAS DE PROBLEME
20:30 AVEC LE TEMPS
21:00 TELE SELECTION

Madigan: Enquête à Lisbonne. Drame réalisé par Boris Sagal, avec Richard Widmark, Peter Vaughan et Weston Gavin. Une alerte à la bombe oblige l'avion qui transporte l'inspecteur Madigan et son dangereux prisonnier à faire escale au Portugal. Durant l'inspection de l'appareil, Madigan est pris d'assaut et son prisonnier kidnappé par une bande internationale du vol organisé en matière d'armes. L'inspecteur poursuit donc son enquête parallèlement à l'enquête de la police portugaise sur la disparition d'immenses camions-remorques (USA).

22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:05 COMMENT YUKON DEPLAÇA LES MONTAGNES

Documentaire réalisé par Joris Ivens et Marceline Loridan. «L'Usine des générateurs». A l'usine des générateurs, les cinéastes [illegible] les conditions de vie et de travail des ouvriers. Au cours du film, un mouvement de contestation éclate. Réunions d'ateliers, affiches manuscrites, grandes assemblées: les diri[illegible]

MARDI

1er février

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 VERS L'AN 2000.
12:00 CHEVAUX DU SOLEIL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA

"MON CURE CHEZ LES PAUVRES". Comédie avec Yves Deniaud

16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 CINEASTES DE LA FAUNE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 Ce soir: National
19:00 MONDE DE DISNEY
"POUR L'AMOUR D'UN CHIEN"
20:00 SOIREE DU HOCKEY
Match des Etoiles
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:30 RENCONTRES

Invité: Jean-François Revel, écrivain et journaliste, éditorialiste à «L'Express». «La Liberté face au communisme et au fascisme» Revel est un penseur de type révolutionnaire qui nous met en garde contre les totalitarismes de gauche et de droite afin de sauver ce qu'il considère comme la valeur fondamentale: la liberté. Il est notamment l'auteur de «Ni Marx, ni Jésus» (1970) et de «La Tentation totalitaire» (1976). Interviewer: Wilfrid Lemoine

23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
Ludmilla Chiriaeff se raconte (3e de 5). Réal.: Jean Faucher.
24:05 CINEMA

Accident. Drame réalisé par Joseph Losey, avec Dirk Bogarde, Jacqueline Sassard et Stanley Baker. Accompagné de sa fiancée, un jeune universitaire est victime d'un accident d'automobile près du domicile d'un de ses professeurs avec qui il avait rendez-vous. Celui-ci revit en esprit les événements qui ont précédé la tragédie (Brit. 67).

MERCREDI

2 février

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLE DE CLEMENCE
11:30 COMTE YOSTER
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER.
17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES EXCLUS
19:30 DIMENSION 'J'

"LES ADOLESCENTES D'AUJOURD'HUI". 12 filles parlent d'elles-mêmes, du mariage, des enfants... Animation: Brigitte Leclerc, Louise Meissner, Rita Carrière. Réal.: Marcel Collet

20:00 TAC AU TAC
20:30 TRAVAIL A LA CHAINE
21:00 L'HOMME D'AMSTERDAM

22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 REFLET D'UN PAYS

D'Edmonton. «L'Art de la poterie en Alberta». La naissance du développement de l'art de la céramique. Inv.: Pierre Guy, potier d'Edmonton; Paul Mathieu, étudiant en céramique à Calgary, et Jacques Garnier, prof. de céramique au collège du Vieux-Montréal et étudiant à l'école des beaux-arts de Banff. — Depuis 1899, le jour de la fête de Sainte-Anne, les Indiens de l'Ouest participent à un pèlerinage au lac Sainte-Anne. Inv.: le Père Paul Hudon, o.m.i. Interview: Christine Dyck. Animatrice: Chantal Taylor. Réal.: Michel Gréguret

24:05 CINEMA•

Les Vacances portugaises. Comédie réalisée par Pierre Kast, avec Françoise Arnoul, Michel Auclair et Jean-Pierre Aumont

JEUDI

3 février

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 LE PRINCE NOIR
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA

"DOUBLE VIE ou OTHELLO"
avec Ronald Coleman.

16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 "L'ILE AU TRESOR"
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
19:00 CE SOIR: National
19:30 LES GRANDS FILMS

Partis pour la gloire. Drame réalisé par Clément Perron, avec Serge L'Italien, Rachel Cailhier, Jacques Thisdale, André Melançon, Jean-Marie Lemieux, Yolande de Roy, Claude Gauthier, Rolland Bédard et Louise Lamoureux. En 1942, l'application de la loi de la conscription entraîne des perturbations dans un village de la Beauce. Un peloton de la police militaire est dépêché sur les lieux pour embrigader les récalcitrants. Un jeune cultivateur se cache dans les bois pour échapper aux soldats et son ami, le fils du maire, se joint à lui par solidarité (Can. 75).

21:30 J. O.
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 MESDAMES ET MESSIEURS...

Variété animé par **René Homier-Roy.** Recherches et co-animatrice: Marie Perreault.

24:05 BRIGADE SPECIALE

«Le Noyé». Un dimanche matin, le cadavre d'un homme ivre est retiré de la Tamise. Ce fait serait relativement banal si cet homme n'était l'époux de Pamela Dolland, ministre de la Défense, qui avait signalé sa disparition deux jours auparavant.

VENDREDI

4 février

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 TAM TAM
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:30 HISTOIRE SANS PAROLES
12:00 TOUMAI
12:30 LES COQUELUCHES
13:00 EMISSION SCOLAIRE:
SISSI FACE A SON DESTIN
avec Romy Schneider
15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
16:00 BOBINO
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 MADAME ET SON FANTOME
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY
20:30 CONCERT POPULAIRE
21:30 SCENARIO

«Plus ça change, moins c'est pareil». Pièce de Ronald Prégent et Dominique De Pasquale, avec Louisette Dussault, Lionel Villeneuve, Gilles Renaud, Monique Mercure et Michelle Léger (dernière de 4). «Denise». La vie de contractée de la fille d'André et de Claire. Elle a un problème qu'elle assumera tout simplement, sans histoire, sans chichi, comme cela se passe dans le monde actuel. Réal.: Gilles Sénécal.

22:00 SCIENCES-REALITE
animateur Joël Le Bigot
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINEMA

La Loi. Drame réalisé par William Sackheim, avec John Beck, Judd Hirsh, Bonnie Franklin et Barbara Baxley. Un crime sordide a été commis par quelques jeunes endurcis de surcroit sous l'effet de la drogue. L'un des accusés n'a effectivement rien eu à faire avec ce crime. Une certaine «justice» expéditive va l'incriminer comme les autres mais un jeune avocat, idéaliste convaincu, va lutter jusqu'à sa ruine personnelle s'il le faut, pour faire triompher la vraie justice (USA)

24:30 CINE-NUIT•

Opération Amsterdam. Drame réalisé par Michael McCarthy, avec Peter Finch, Eva Bartok et Tony Britton. En 1940, à la veille de la prise d'Amsterdam par les Allemands, trois hommes, un Anglais et deux Hollandais, doivent accomplir une mission extraordinaire (Brit. 58)

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ANDRÉ-MARCEL COLBE, du village de Saint-Léon, au Manitoba, ouvrier à sa retraite.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 1er mars, A.D. 1977.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour du mois de janvier, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH-EMMANUEL MOUSSEAU, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, assistant gérant, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 28e jour de février, A.D. 1977.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de janvier, A.D. 1977.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LÉO MOREAU, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, fermier.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 1er mars 1977.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour du mois de janvier, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CÉCILE LECLAIR, du Village de Saint-Norbert, au Manitoba, à sa retraite, décédée.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, au Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 10 février 1977.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour de janvier, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JEAN-BAPTISTE SAIVE du village d'Otterburne, au Manitoba, fermier à sa retraite, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 28 février, A.D. 1977.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour de janvier, A.D. 1977.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIE-LOUISE PANTEL, du village de Saint-Claude, au Manitoba, veuve.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 1er mars, A.D. 1977.
DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour du mois de janvier, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

Nécrologie

M. André COLBE

C'est avec regret que tous apprirent le décès de M. André Colbe de Saint-Léon, âgé de 75 ans.

Monsieur Colbe est décédé à l'hôpital de Swan Lake le mercredi 5 janvier 1977. Son épouse, Alide (née Lemieux), le précéda en 1974. Il laisse dans le deuil quatre filles, Lucienne (Mme J. Bourrier), Andréa (Mme D. Martin), toutes deux de Winnipeg, Cécile (Mme A. Doucette) de la Nouvelle-Ecosse et Anna (Mme P. Wiebe) d'Altamont, Manitoba; trois fils, Joseph d'Empress, Alberta, Roméo de Chitek Lake, Saskatchewan, et Albert de Rabbit Lake, Saskatchewan, ainsi que 31 petits-enfants. Une fille, Marie (Mme E. Morelli) l'avait précédée en décembre 1975.

La messe des funérailles, précédée de la récitation des prières, fut célébrée le samedi 8 janvier en l'église de Saint-Léon. M. l'abbé Albert Fréchette, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, se joignait au Père Gérard Clavet, c.s.v., curé de Saint-Léon, et la chorale, sous la direction de Soeur Georgette Pantel, exécuta une messe chantée dont une partie était en grégorien. Ceci était très adapté aux circonstances, car Monsieur Colbe avait fait partie de la chorale de Saint-Léon de nombreuses années.

Le Père Clavet, dans son homélie, fit ressortir les mérites du défunt et le décrivit comme ayant été un collaborateur, un travailleur et un des pionniers de Saint-Léon. Sa grande confiance en Dieu et sa Foi furent les marques de M. Colbe et ceci surtout durant les nombreuses épreuves.

Les porteurs honoraires étaient Messieurs Antonin Jubinville, Roger Leblanc, Méo Labossière, Léon Rondeau, Léo Labossière et Maurice Lafrenière. Les porteurs étaient Messieurs René Rondeau, Bernard Toupin, Clément Labossière, Gustave Martel, Armand Grenier et Lucien Grenier. La quête fut faite par Messieurs Urbain Rondeau et Romain Labossière.

A l'issue de l'enterrement, un café fut servi en la salle paroissiale par les Dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

...

M. Colbe s'identifia rapidement dès les débuts au mouvement de Coopération. Il fut gérant de la Caisse Populaire durant une vingtaine d'années et aussi gérant de la Coopérative durant quelques années. Il donna sans compter de son temps et la Caisse Populaire reçut de lui les premiers soins durant les années difficiles de sa naissance.

M. Colbe naquit à Moyens Moutier, France, et vint à Saint-Léon avec ses parents en 1912, âgé de 10 ans. Il y demeura toute sa vie. Issu d'une famille modeste il a toujours "gagné honorablement sa vie" comme on disait dans le temps aux meilleures conditions possibles. Durant ses dernières années il fit, avec beaucoup d'intérêt et de satisfaction, deux voyages en sa France natale pour revoir ses deux soeurs qu'il n'avait pas revues depuis qu'il était venu au Canada.

La présence de sa famille au grand complet et d'une église comble de parents et d'amis, démontrait l'estime de tous envers ce dévoué pionnier, travailleur infatigable, coopérateur exemplaire et grand serviteur des siens.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

Les enfants de Monsieur André Colbe désirent remercier bien sincèrement Monsieur le curé Clavet et M. l'abbé Fréchette, l'organiste et la directrice de la chorale et la chorale et les femmes de la Ligue Catholique.

Merci aux personnes qui ont offert des messes et des cartes, à ceux et celles qui ont assisté aux funérailles et enfin à tous les parents et amis qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à alléger notre épreuve.

Mme Berthe PÉLOQUIN

Mme Berthe Péloquin (née Bourassa) de Sainte-Agathe, Man., est décédée le 8 janvier 1977, à l'âge de 75 ans, à l'hôpital Saint-Boniface.

Précédée dans la tombe par son mari, Arthur Péloquin, le 11 décembre 1973, elle laisse dans le deuil quatre fils, Rosaire de Saint-Boniface, Laurent de Sainte-Agathe, Léo de Hartney et Roger de la Colombie-Britannique; quatre filles, Mme Télesphore Pilon (Odile) de Sainte-Agathe, Mme Len Larsen (Orise) et Mme Lucille Grégoire de la Colombie-Britannique, et Mme Steve Burdeiny (Henriette) de Saint-Boniface; 12 petits-enfants et 1 arrière-petite-fille; deux soeurs, Mme Mathias Clément et Mme Wilfrid Saint-Hilaire; un frère, Henri de Oregon.

Les porteurs étaient Rénald Péloquin, Guy Saint-Hilaire, Damien Clément, Roger Asselin, Auguste Péloquin et Jacques Bruneau.

La messe des funérailles fut célébrée à Sainte-Agathe le 11 janvier par le Père Jean-Paul Aubry et l'abbé Thibault. L'inhumation se fit dans le cimetière de Sainte-Agathe. La Chapelle Funéraire Philip Coutu était en charge des arrangements.

REMERCIEMENTS

Les enfants de Mme Berthe Péloquin désirent remercier très sincèrement le personnel de l'hôpital Saint-Boniface pour ses bons soins, les chantres, l'organiste et les personnes qui ont offert des fleurs, des offrandes de messes et cartes ainsi que toutes celles qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à soulager l'épreuve du décès de leur mère.

MM. Fred et Uldéric ALARIE

ELIE — Un de nos doyens de la région du Cheval Blanc vient de disparaître en la personne de M. Fred Alarie. Fervent catholique, âgé de 92 ans et 7 mois, il s'en allait au-devant du Seigneur le 5 décembre dernier. Et le jour de Noël au soir, un de ses fils, M. Uldéric Alarie, de Selkirk, Man., âgé de 56 ans, retournait lui aussi vers le Père. Quel brave homme que ce monsieur Alarie, simple, modeste, aimable, bon jusqu'au fond de l'âme! Quant au père nos impressions sont peut-être trop lointaines pour être précises mais les gens d'Elie se rappellent fort bien que M. Fred Alarie était très aimé dans la paroisse et cela dit tout.

C'est en 1911, à Elie, que M. Fred Alarie avait épousé Mlle Eugénie Perreault qui lui survit; 13 enfants sont venus compléter cette union. Le printemps dernier, les enfants ont souligné le 65e anniversaire de vie commune de leurs parents comme il se devait. Installés à Elie, tous les deux, lui en 1900 et, elle, depuis plus de 65 ans, M. Alarie se rappelait l'évolution qu'ont connue non seulement les villages avoisinants mais toute la région.

Les funérailles de M. Fred Alarie ont eu lieu en l'église du Très Saint-Sacrement d'Elie le 8 décembre; son corps repose dans le cimetière de l'endroit.

Nous offrons nos plus vives sympathies son épouse et à ceux qui lui survivent: ses frères: MM. Hervé Alarie de Armstrong, C.-B., et Patrick Alarie, de Winnipeg; ses soeurs: Mmes Albertine Sauvageau, de Fargo, Dakota-Nord, et Laura Préfontaine, de Saint-Boniface, ses enfants: Dina, mariée à Georges Cyr; Pathnus, célibataire; Orius, marié à Cécile Picard; Paul, marié à Jeannette Chagnon; Léo, marié à Thérèse Arnal; Yvonne, mariée à Hector Dupont; Henri, marié à Rachel Aquin; Eva, mariée à Gilbert Wilcott; Liliane, mariée à Sébastien Wilcott; Robert, marié à Renée Poirier; Rita, mariée à Réginald Bernardin; 42 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Nous nous joignons également à Mme Uldéric Alarie, née Léa Vincent, de Selkirk, Man., pour lui offrir nos plus sincères condoléances.

AVIS DE DÉCÈS, ETC.

LA LIBERTÉ accepte pour publication des avis de naissance, de mariage, de décès, d'anniversaires au tarif de 25 sous la ligne agate et de $5 par photo. Ces avis doivent nous être adressés par écrit et nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

La Page de Bicolo . . .



Allo toi!
Quel beau temps pour faire du ski!
Connais-tu l'histoire du ski?
J'ai trouvé celle-ci pour toi.
Bicolo

HISTOIRE DU SKI

D'abord, avant de pratiquer ce sport, tu dois sûrement te demander quelles sont les origines du ski? Eh bien! L'histoire du ski est presque aussi vieille que l'histoire des hommes. Il y a des milliers d'années de ça, les hommes préhistoriques des pays nordiques utilisèrent des skis comme moyen de locomotion. L'utilité de ceux-ci était qu'ils les empêchaient de s'enfoncer dans la neige (un peu comme des raquettes) lors de leur longue randonnée à pied. Puis, par la suite, à partir du 16e siècle, on les utilisa surtout dans l'armée pour la guerre. Mais ce n'est que vers les années 1900, qu'on situe les origines du ski, en tant que sport, en Norvège. Alors celui-ci, au fil des années, connut un essor formidable dans tous les pays alpins d'Europe: France, Autriche, Allemagne, Italie et Suisse. Puis il traversa l'Atlantique pour s'établir aux Etats-Unis et ici, chez nous. Et, enfin, il se propagea dans toutes les régions montagneuses enneigées du monde tel qu'au Japon et en Australie.

Depuis on développe constamment ce sport qui, de moyen de transport, est devenu, non seulement un vrai sport, mais aussi un moyen de détente dans un décor merveilleux qu'est celui de la nature, loin des bruits et des brumes de la ville.



ATTENTION!
N'oublie pas le concours du Voyageur!

Tu dessines quelque chose qui te fait penser au Festival du Voyageur et tu expliques ton dessin.

Si tu as 7 ans et moins. . . fais un bonhomme de neige.

Le concours se termine le 8 février.

MON ÉCOLE............................ DU NOUVEAU! ! !

Je te lance une idée!

J'aimerais faire paraître dans mes pages des nouvelles de chaque école française ou bilingue du Manitoba.

Pour cela j'«ai besoin de toi».

Aimerais-tu devenir **correspondant** de ton école ou de ta classe? Si oui, parles-en à ton professeur et envoie-moi dès maintenant des nouvelles. Parle-moi de ce qui se passe dans ton école: activités religieuses, sportives, concours, etc. Je ferai paraître ces nouvelles dans une colonne appelée:

"MON ÉCOLE"

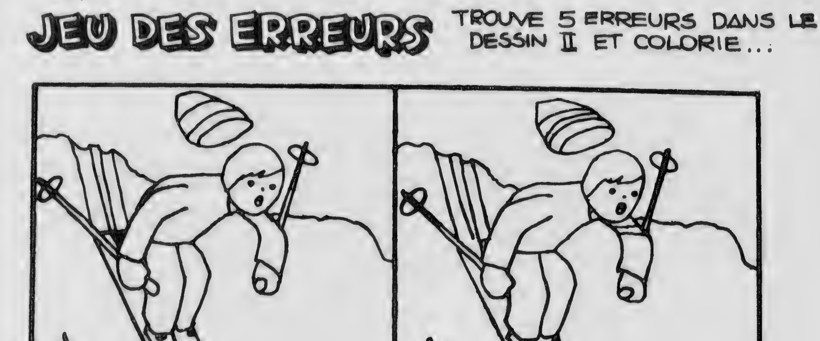
Les "correspondants" les plus fidèles recevront un beau prix au mois de juin.



Homme préhistorique.

JEU DES ERREURS

TROUVE 5 ERREURS DANS LE DESSIN II ET COLORIE...



RIONS UN PEU. . .

Institutrice : "Paul, parle-moi des anciens Romains".

Paul : (après avoir bien réfléchi) "Ils sont tous morts."

Pierre : "J'ai passé trois mois au Brésil à tuer des tigres."

Jeanne : "Il n'y a pas de tigres au Brésil! "

Pierre : "Bien sûr que non; je les ai tous tués."



BRICOLAGE

BALLONS AÉRIENS

Il te faut: un ou plusieurs ballons, de la ficelle ou de la laine et de la colle blanche.



Gonfle un petit "ballon".

Installe-toi sur un journal, verse la colle de la bouteille dans une soucoupe.

Passes-y ta ficelle ou ta laine, et entoure la "balloune" de plusieurs rangées qui s'entrecroisent. Inspire-toi du croquis.



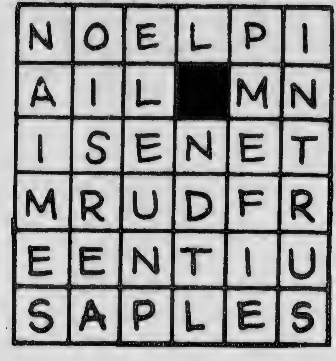
Suspends ta "balloune" par une ficelle, et laisse-la sécher pendant plusieurs heures. Ensuite, crève la "balloune" et retire-la par une ouverture entre la ficelle.

Accroche ton ballon aérien au plafond, après avoir attaché une petite boucle de ruban à son extrémité.



Tu peux faire plusieurs ballons de différentes couleurs et grosseurs, et les accrocher à des hauteurs inégales. Cela fera un joli décor très personnel pour ta chambre.

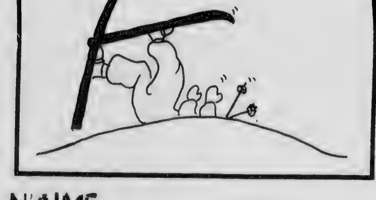
MOT CACHÉ



N	O	E	L	P	I
A	I	L	■	M	N
I	S	E	N	E	T
M	R	U	D	F	R
E	E	N	T	I	U
S	A	P	L	E	S

N'AIME
PAS
LES
LEON
S'EN
IL
MEFIE
INTRUS

RÉPONSE : Prudent



MES SKIS

Mes skis sont des ailes,
Je vole en l'air.
Les pentes étincellent. . .
Pouf! me voilà par terre.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3813 Gilles Lesage, Saint-Pierre-Jolys
3814 Danielle Lesage, Saint-Pierre-Jolys
3815 René Tétrault, Winnipeg, Man.
3816 Danny Barnabé, Letellier
3817 Micheline Arbez, Sainte-Anne-des-Chênes
3818 Roger Valois, Saint-Jean-Baptiste
3819 Robert Morgan, Saint-Boniface
3820 Guy Gauthier, Elie
3821 Daniel Gratton, Morris
3822 Edwige Nayet, Saint-Pierre-Jolys
3823 Louise Beauchamp, Flin Flon, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 3570 — Raymond Bérard
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba

Cher Bicolo,

Merci pour la belle chemise et le beau livre que tu m'as donnés. Je porte la chemise à l'école. Merci. Joyeux Noël Bicolo.

Ton ami,
Marc Collet
Saint-Claude, Manitoba

Cher Bicolo,

Merci pour le beau cadeau que j'ai reçu à la veille de ma fête qui est le 25 décembre.

J'ai été bien surprise de voir que j'avais gagné. J'aime bien mes livres.

Je vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Heureuse et Sainte Année.

Ton amie,
Yvette Sorin
Sainte-Agathe, Manitoba

Cher Bicolo,

Je t'envoie cette mosaïque de Noël pour ton concours. J'aimerais aussi te dire que j'aime bien jouer tes jeux et que j'attends toujours impatiemment pour que La Liberté arrive à la poste. Bonjour!

Ton amie,
Myriam Rosset
Saint-Claude, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal: ____________________
Ville: ____________________
Age: ________ **Grade:** ________

Les régions

La Broquerie

Le bonhomme carnaval revient à La Broquerie les 28, 29, 30 janvier pour amuser les gens de tout âge, des plus jeunes aux plus vieux. Pour ce faire, le bonhomme carnaval nous propose un bonspiel de curling mixte pour les adultes commençant le vendredi soir jusqu'au dimanche soir. Un mini-bonspiel pour les plus jeunes samedi matin et samedi après midi. Le samedi matin le bonhomme carnaval espère d'être l'heureux gagnant du "poker derby".

En plus, bonhomme carnaval organise une soirée du bon vieux temps qui s'intitule "chapeau bas à nos pionniers" qui aura lieu le samedi soir. Le bonhomme carnaval se fait un grand plaisir d'inviter gratuitement tous les citoyens d'âge d'or, c'est-à-dire de 65 ans et plus, à cette soirée pour célébrer le centième anniversaire de l'arrivée des premiers colons dans la région.

Le dimanche après-midi il y aura une séance amateur à laquelle toute la famille est invitée. Le tout sera clôturé dimanche soir, par la présentation des trophées des différentes activités.

Pour un avant-goût, le bonhomme carnaval vous invite à vous unir à nos écoles pour le montage de sculptures sur glace qui fut très bien réussi et intéressant dans les années passées.

Joyeux Carnaval à tous.

...

Le village de La Broquerie est nouvellement muni d'un restaurant et d'une salle de jeux dont l'ouverture officielle eut lieu le dimanche 16 janvier 1977. Les propriétaires du "Café Joli" sont Noël et Claude Jolicoeur. La bénédiction de l'établissement fut faite par M. l'abbé Marcel Toupin.

Éleveurs de bétail:

Ne manquez pas de vous inscrire en vue du vote sur le projet d'établissement d'une Agence de Mise en Marché pour les Eleveurs du Manitoba.

Le Ministre de l'Agriculture, l'honorable Samuel Uskiv a demandé qu'un vote soit pris chez les éleveurs de bétail sur le projet d'une Agence de Mise en Marché pour les Eleveurs du Manitoba. L'Agence de Mise en Marché du Manitoba va mettre les bulletins de vote à la poste le 1er février 1977.

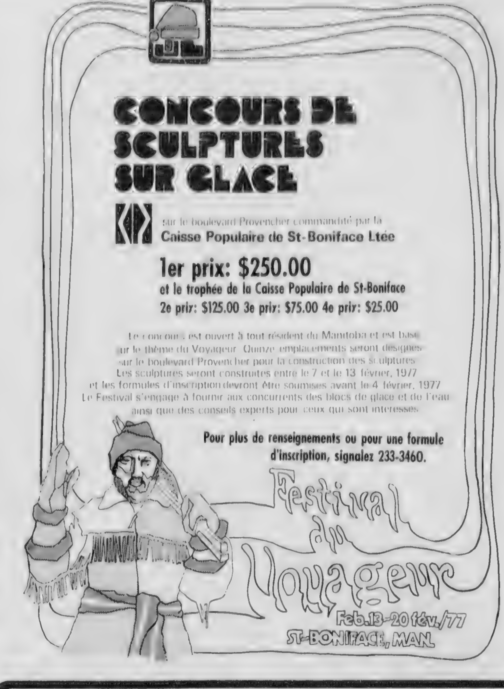
Vous avez droit de vote si vous êtes

"un éleveur âgé de 18 ans ou plus qui a produit ou élevé ou vendu du bétail de toutes classes ou des veaux durant 1976, y compris si vous êtes l'un des producteurs inscrits en vertu du Manitoba Milk Producers' Marketing Plan ou un producteur souscrivant au Manitoba Beef Producers' Income Assurance Plan. Une entreprise incorporée, des associés, ou une colonie Hutterite, ou toute association en vue de partager les moyens de production constituant une seule unité de production, ont droit à un vote seulement".

Vous recevrez automatiquement un bulletin de vote si vous êtes un producteur inscrit en vertu du Manitoba Milk Producer's Marketing Board ou si vous souscrivez au Manitoba Beef Income Assurance Program. TOUS LES AUTRES PRODUCTEURS DOIVENT S'INSCRIRE.

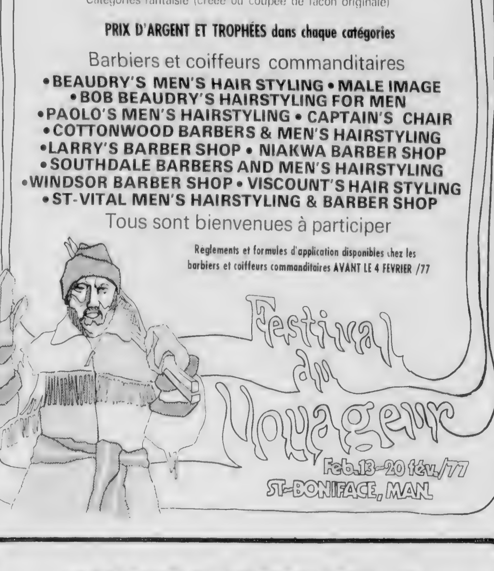
Obtenez une formule d'inscription à l'un des bureaux du ministère de l'Agriculture du Manitoba. Les formules doivent être estampillées par la Poste le ou avant le 28 JANVIER 1977, pour que le nom de celui qui veut s'inscrire apparaisse sur la liste des voteurs.

MANITOBA
DEPARTMENT OF AGRICULTURE



Concours des Barbus '77

3 catégories
Les barbes commencées avant le 1er décembre /76
Les barbes commencées après le 1er décembre /76
Catégories fantaisie (créée ou coupée de facon originale)





Profitez de la possibilité des départs de jour durant la fin de semaine. Voyagez par réacté Boeing 707 de Pacific Western Airlines. Cuisinettes à Hawaii si désiré. Préparez-vous à de belles vacances.

Chaque semaine du 15 janvier au 26 mars, par Boeing 707 de Pacific Western Airlines.
Les prix sont à partir de Winnipeg, par personne sur une base de partage entre deux personnes et peuvent varier selon le choix de la date du départ et la durée du voyage. Les taxes d'aéroports et charges de service sont en plus.

AGENCE DE VOYAGES D'ESCHAMBAULT
136, boulevard Provencher — Tél.: 233-3457

CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE NOUVEL HORAIRE

COMMENCANT LE 31 JANVIER 1977

Lundi - 9 heures a.m. à 9 heures p.m.
Mercredi - 9 heures a.m. à 9 heures p.m.
Vendredi - 9 heures a.m. à 9 heures p.m.

Composer: 433-7256
Fermé chaque jour entre 12h30 et 2 heures p.m. et de 4h30 à 6 heures p.m.

N.B.— Les mardis et jeudis il y aura une réceptionniste au bureau de 9 heures a.m. à 5 heures p.m. pour rendez-vous et les cas d'urgence.

CARNAVAL '77
Les 28, 29 et 30 janvier
La Broquerie

Vendredi:
7h00 p.m. Début du Bonspiel Carnaval
8h00 p.m. Le Casino des Chevaliers

Samedi:
9h00 a.m. Déjeuner aux crêpes à l'aréna Curling
10h00 a.m. Départ du poker derby
11h00 a.m. Spectacle de marionnettes et bouffons pour les enfants.
2h00 p.m. Ouverture du casino
8h30 p.m. Soirée "Chapeaux bas aux Pionniers".

La cantine servira à manger toute la journée.

Dimanche:
Curling toute la journée.
2h00 p.m. Concours d'amateurs à la salle de l'aréna.
L'après-midi Promenade en charge de foin
Casino des Chevaliers
Le soir Présentation des trophées du derby et du curling
Tirage "Sport 100".

La cantine servira à manger toute la journée.



Jean Delaquis a remporté le prix du meilleur joueur au tournoi de hockey de la Ligue Peewee de Fort Rouge — Fort Garry qui eut lieu à Winnipeg récemment et auquel huit équipes prirent part. Il faut mentionner que sept équipes faisaient parties de la Ligue double "A" de Winnipeg. Beau succès.

Jean est le fils de Norbert Delaquis de Notre-Dame-de-Lourdes.

Saint-Georges

Après les célébrations des Fêtes, un excellent souper et une joyeuse veillée le 18 décembre avec nos gens retirés du Foyer Châteauguay, un épatant concert de Noël donné par les enfants des grades I à VI de l'école de Saint-Georges, les belles messes de Minuit et du Jour de l'An, les activités sont maintenant reprises à Saint-Georges.

La Ligue des Femmes Catholiques a tenu sa première réunion de l'année 1977, le lundi 10 janvier. Malgré le froid intense, plus d'une quinzaine de dames y ont participé. Tous ont aimé la discussion que notre curé, M. l'abbé Bélanger, nous donna sur le thème "Comment vivre sa foi".

Le Comité culturel a organisé des sessions d'études sur le "Système métrique", sous la direction de M. Paul Saint-Hilaire. Une vingtaine de personnes s'y sont inscrites et suivent ces cours. Les cours de conversation française donnés par Mme Saint-Pierre ont été suivis par plusieurs personnes d'expression anglaise et ont été grandement appréciés. Un merci spécial à Mme Saint-Pierre.

Le Comité culturel est en train d'organiser une soirée "canadienne" pour le samedi 5 février. On songe également à offrir un cours de couture de six leçons, ainsi qu'un cours de "décorations d'intérieur". Les personnes intéressées à ces cours auront plus de renseignements en s'adressant à Mme Maria Dupont.

Le Comité de Parents de l'école de Saint-Georges songe à une façon d'impliquer les parents dans l'éducation française. Il y aura bientôt de nouveaux développements à ce sujet.

Saint-Adolphe

L'exécutif du G.E.P (Groupe d'Epanouissement et Plaisir) de Saint-Adolphe est vivant et très enthousiaste même si tous ses projets ne se réalisent pas comme il l'aimerait.

Nous rêvions d'un projet de voyage-échange qui aurait permis à une classe d'élèves de Saint-Adolphe de visiter Québec et d'échanger avec une classe de Québec sur l'histoire, les coutumes et surtout la culture. Mais les demandes d'aide financière nous furent refusées.

Un autre projet était le "Concours de la Reine de Saint-Adolphe", un concours qui promettait beaucoup. Mais, aucune candidate ne s'est présentée. On en ignore les raisons . . .

Liliane Perron Robinson, notre présidente, ne s'en fait pas pour autant. . . Elle parle de se préparer pour notre grand projet du mois de mai, un Mélo-Mani régional à Saint-Adolphe; un cours de Toastmaster-Leadership; un cours de danse; des Journées chantantes pour les étudiants; des présentations de bons films de divertissement pour les adultes et des Soirées de plaisir.

Une de ces Soirées de plaisir aura lieu en la salle B de l'église, le samedi 29 janvier, après la messe. Trente personnes seulement pourront être admises à cette rencontre amicale et chaleureuse. Gérard Emond de Saint-Norbert y apportera son violon et sa joie de vivre. Il sera accompagné à la guitare par Nelson Cyr de Saint-Boniface. Ils sont tous les deux, comédiens de naissance. Des jeux, des chansons à répondre, de la danse, un punch, de quoi se mettre sous la dent et "du plaisir". . . Tout cela sans que ça vous coute un sou. Notez bien que 30 personnes seulement pourront y participer, car on veut en faire une vraie fête d'amis. Si cette Soirée vous intéresse, ne tardez pas à signaler soit 883-2483 ou 883-2457 pour réserver votre place. Vous regretterez de ne pas l'avoir fait.

Jeannine Aubin,
secrétaire du G.E.P.

SOIRÉE DE PLAISIR À SAINT-ADOLPHE

C'est à la salle de l'église paroissiale de Saint-Adolphe, samedi le 29 janvier, à 8h30 p.m., qu'aura lieu la Soirée de plaisir organisée par le GEP. Il y aura danse, chansons à répondre, goûter, etc

LA S.F.M. NOUS INFORME

"LES FRANCO-MANITOBAINS ET L'ACTUALITÉ POLITIQUE"

Une série de dix sessions sur l'aspect général de la politique canadienne.

FORMAT

Trois sessions d'orientation sur la politique canadienne, suivies de sept conférences ou présentations (tables rondes) avec animateurs

MISE AU POINT

Les trois sessions d'information servent d'initiation à:

1 - **Le système politique canadien (9 février):**
- notre système parlementaire versus le système présidentiel
- notre constitution
- la répartition des pouvoirs aux niveaux fédéral et provincial, selon la constitution
- le système électoral canadien
- introduction aux partis politiques

2 - **Les partis politiques (23 février):**
- historique du parti conservateur
- historique du parti libéral
- l'évolution des partis politiques de l'Ouest: les progressistes, le Crédit Social, le C.C.F. et le parti néo-démocrate
- le parti québécois

3 - **Les relations fédérales-provinciales (2 mars):**
- le Québec
- l'ouest, en particulier l'Alberta et la Colombie-Britannique

Ces trois sessions seront données par Claude Saindon, professeur de Sciences Politiques et membre de l'équipe du Centre de Recherche au Collège Saint-Boniface.

Les sept conférences suivant les trois sessions d'orientation traiteront de sujets spécifiques:

1 - le bilinguisme pour un gouvernement conservateur fédéral (16 mars)

2 - l'avenir constitutionnel du Canada et l'unité nationale (30 mars)

3 - les relations intergouvernementales du Québec (13 avril)

4 - Questions d'énergie ou de ressources naturelles (11 mai)

5 - l'Education française au Canada (25 mai)

6 - Politique urbaine (8 juin)

7 - les responsabilités d'un gouvernement central concernant l'économie nationale et régionale (22 juin)

NOTE - aux CONFÉRENCES comme aux TABLES RONDES l'emphase est mise sur la participation de L'ASSISTANCE

Les sessions débuteront le 9 février 1977 et auront lieu en la Salle Pauline-Boutal du Centre Culturel Franco-Manitobain.

Frais d'inscription: $30.00

S'adresser au Directeur
Projet Sciences Politiques
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Téléphone: 233-4915

BULLETIN D'INSCRIPTION

COURS DE SCIENCES POLITIQUES

NOM ....

ADRESSE ....

....

CODE POSTAL .... TÉLÉPHONE ....

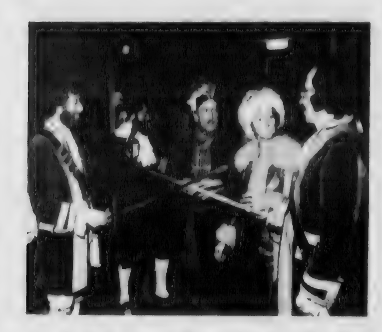
FRAIS D'INSCRIPTION: $30.00

PAIEMENT PAR CHÈQUE .... COMPTANT ....

Au nom de la Société Franco-Manitobaine

ADRESSER A: Cours de Sciences Politiques
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

COMMUNIQUÉS DU FESTIVAL



LE BAL DU GOUVERNEUR

Cette année, le 8e Bal du Gouverneur promet d'être le plus grand Bal que le Festival ait jamais présenté.

Le festin offert gracieusement par White's Foods sera coordonné par Manuel Jarrin de la Vieille Gare. La table sera comblée de mets traditionnels dont de l'agneau, du civet de lapin et d'autres mets délicieux pour plaire au palais des convives. L'orchestre de Guy Cloutier, mettant en vedette Marcel Meilleur, le gagnant du Concours de Violon 1976, divertira les convives durant le souper et les fera danser jusqu'aux petites heures.

Après le défilé majestueux des candidates aspirant au titre de Reine du Festival 1977, le couronnement se fera dans le style grandiose du Bal d'antan.

Le Bal du Gouverneur sera le plus grand gala dans l'Ouest du pays. Les billets aux prix de $17.50 la personne ou $35.00 le couple seront disponibles aux bureaux du Festival. Des réservations peuvent se faire seulement en achetant un livret de 10 billets complétant une table. Le Bal débutera par le prélude à 17h30. Pour plus d'information, communiquez avec les bureaux du Festival au 233-3460.



LE DÉFILÉ DU VOYAGEUR 1977

Le Festival du Voyageur annonce que le Défilé du Voyageur aura lieu le samedi 12 février 1977, à 12h30. Le départ aura lieu du Palais Législatif et le défilé se rendra au Parc Provencher.

Cette année, le défilé du Voyageur sera télévisé. CBWT diffusera dans tout le Manitoba et le nord-ouest de l'Ontario, tandis que CBWFT, en plus du Manitoba, transmettra jusqu'à Regina et ailleurs en Saskatchewan.

Le défilé suivra le même parcours que l'an passé: de l'avenue Broadway jusqu'à la rue Main, de la rue Main jusqu'à la rue Marion et de la Marion jusqu'au croissant Enfield / rue Saint-Jean-Baptiste pour se terminer à l'angle des rues de la Cathédrale et Saint-Jean-Baptiste.

Le Festival du Voyageur invite tous les groupes intéressés à participer à l'une ou l'autre des catégories suivantes: chars allégoriques, groupes à cheval, groupes à pied, orchestres, attractions spéciales et blocs sonores. Pour plus de renseignements, communiquez avec les bureaux du Festival au 233-3460.

"LE GRAND RENDEZ-VOUS"

La Direction du Festival du Voyageur annonce les détails d'une nouvelle activité pour 1977. En effet, c'est du 17 au 20 février que se déroulera au Centre des Congrès de Winnipeg, "Le Grand Rendez-Vous", proposant un casino ("Black Jack" et roues - No de licence 77-1823), de la danse avec Jimmy King et son orchestre de 16 musiciens, et mettant en vedette une variété de musiciens et de danseurs franco-manitobains. C'est dimanche, le 20 février, entre 13h00 et 19h00, au "Grand Rendez-Vous", que les violoneux et les gigueux se rencontreront pour présenter le 6e concours annuel de violon et de gigue. Le tout sera suivi du "Gala de Clôture" de 19h00 à 22h00, qui mettra un terme au Festival 1977.

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 17 janvier 1977

MODIFICATION À L'AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

REGINA (SASKATCHEWAN)

LE 1 FEVRIER 1977, 9h00

Le Conseil de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes désire corriger l'article 73 de son avis d'audience publique (3e partie) du 22 décembre 1976 relativement à l'audience publique qui s'ouvrira le 1er février 1977 à Régina (Saskatchewan) concernant la demande suivante:

DE:

GREATER WINNIPEG CABLEVISION LIMITED,
930, AVENUE NAIRN, WINNIPEG (MANITOBA).

Winnipeg (Manitoba) -761081900

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble qui couvre un secteur de Winnipeg (Manitoba) comme suit:

- augmenter le tarif mensuel et les frais d'installation;
- changer l'emplacement de la réception de WDAZ-TV Devils Lake, North Dakota de la tête de ligne locale située à Saint-Norbert à une tête de ligne éloignée située à Tolstoi (Manitoba);
- supprimer l'emplacement de la tête de ligne locale située à Saint-Norbert et ajouter une nouvelle tête de ligne locale à 930, avenue Nairn, Winnipeg (Manitoba);
- changer le service de télévision par câble du service de base seulement (canaux 2 à 13) à un service de base) avec un service de canaux supplémentaires.

TARIFS:

	Tarifs maximums actuels	**Tarifs maximums projetés**
Frais d'installation	$15.00	$25.00 (Service de base et de canaux supplémentaires)
Tarif mensuel	$ 5.50	$ 6.00 (Service de base de canaux supplémentaires, ne comprenant pas le dispositif de convertisseur de fréquence*)

Les abonnés pourront se procurer les convertisseurs de fréquence des magasins.

Services supplémentaires

Bulletin de nouvelles	on channel D/au canal D
Guide des émissions de télévision	on channel E/au canal E
Guide des prix d'épicerie	on channel F/au canal F
Information du marché des actions	on channel G/au canal G
Annonces communautaires	on channel H/au canal H
Affaires d'intérêt public	on channel I /au canal I

Service de base (Canaux 2 à 13)

- supprimer la distribution des annonces communautaires et continuer la distribution de l'information de la météo au canal 9;
- supprimer la distribution de la météo et des annonces communautaires et continuer la distribution des émissions communautaires au canal 13;
- ajouter un service d'information de demandes d'emploi au canal 7;
- changer la distribution de KGFE-TV Grand Forks, North Dakota du canal 3 au canal 6.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

930, avenue Nairn
Winnipeg (Manitoba)

A:

GREATER WINNIPEG CABLEVISION LIMITED,
930, AVENUE NAIRN, WINNIPEG (MANITOBA).

Winnipeg (Manitoba) -761081900

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble qui couvre un secteur de Winnipeg (Manitoba) comme suit:

- changer l'emplacement de la réception de WDAZ-TV Devils Lake, North Dakota de la tête de ligne locale située à Saint-Norbert à une tête de ligne éloignée située à Tolstoi (Manitoba);
- supprimer l'emplacement de la tête de ligne locale située à Saint-Norbert et ajouter une nouvelle tête de ligne locale à 930, avenue Nairn, Winnipeg (Manitoba).

Endroit où l'on peut examiner la demande:

930, avenue Nairn
Winnipeg (Manitoba)

Guy Lefebvre,
Secrétaire général.

Avis public CRTC 1977-7

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 17 janvier 1977

PREMIÈRE PARTIE

WINNIPEG (MANITOBA)

LE 7 JUIN 1977, 9h00

Le Conseil de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 7 juin 1977 au Winnipeg Inn, 2 Lombard Place, Winnipeg (Manitoba) afin d'étudier les demandes de licences de télévision par câble pour desservir certains secteurs du Manitoba et abordera avec les intéressés des questions pertinentes à ces demandes telles qu'énoncées dans l'avis public du 30 décembre 1976.

Au cours de cette audience, le Conseil étudiera aussi la demande suivante:

GREATER WINNIPEG CABLEVISION LIMITED,
930, AVENUE NAIRN, WINNIPEG (MANITOBA).

Winnipeg (Manitoba) - 770025500

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble qui couvre un secteur de Winnipeg (Manitoba) comme suit:

- augmenter le tarif mensuel et les frais d'installation;
- changer le service de télévision par câble du service de base seulement (canaux 2 à 13) à un service de base avec un service de canaux supplémentaires.

TARIFS:

	Tarifs maximums actuels	**Tarifs maximums projetés**
Frais d'installation	$15.00	$25.00 (Service de base et de canaux supplémentaires)
Tarif mensuel	$ 5.50	$ 6.00 (Service de base et de canaux supplémentaires, ne comprenant pas le dispositif de convertisseur de fréquence*)

*Les abonnés pourront se procurer les convertisseurs de fréquence des magasins.

Services supplémentaires

Bulletin de nouvelles	au canal D
Guide des émissions de télévision	au canal E
Guide des prix d'épicerie	au canal F
Information du marché des actions	au canal G
Annonces communautaires	au canal H
Affaires d'intérêt public	au canal I

Service de base (Canaux 2 à 13)

- supprimer la distribution des annonces communautaires et continuer la distribution de l'information de la météo au canal 9;
- supprimer la distribution de la météo et des annonces communautaires et continuer la distribution des émissions communautaires au canal 13;
- ajouter un service d'information de demandes d'emploi au canal 7;
- changer la distribution de KGFE-TV Grand Forks, North Dakota du canal 3 au canal 6.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

930, avenue Nairn
Winnipeg (Manitoba)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Règles de procédure:

Toute personne intéressée à faire connaître son point de vue au Conseil, sous forme de plainte, représentation, intervention ou observation peut consulter les Règles de procédure du CRTC pour obtenir les renseignements à l'égard de la formulation, la signification et le dépôt de ces commentaires. Le public peut se procurer un exemplaire de ces règles pour la somme de 35 cents à l'endroit suivant: Centre d'Edition, Imprimerie et Édition, Ministère des Approvisionnements et Services, 270, rue Albert, Ottawa, (Ontario).

Date **limite de réception des interventions:** Le 23 mai 1977

Destinataires: Le requérant et le CRTC avec preuve de signification.

Examen des documents: A l'adresse susmentionnée et aux bureaux du Conseil, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario).

Renseignements: Ecrire au CRTC ou composer les numéros 613-996-2294 ou 995-6957.

Guy Lefebvre
Secrétaire général.

Avis public CRTC 1977-6

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

LA SÉPARATION... (suite)

fois la franche opposition de son parti à la séparation et sa conviction que le Nouveau Parti démocratique est l'allié naturel du Parti québécois. Il est maintenant évident que le Nouveau Parti démocratique ne peut devenir un parti national efficace si ceux qui partagent ses convictions ne s'unissent pas pour l'appuyer.

Depuis sa formation, le NPD a toujours été le parti qui a favorisé un changement d'attitude et une plus grande souplesse face aux questions constitutionnelles. En 1961, au congrès fédéral, nous avons parlé de fédéralisme coopératif. En 1963, nous nous sommes montrés disposés à **reconnaître le statut particulier du Québec comme défenseur de la langue et de la culture françaises et nous avons réclamé une nouvelle constitution canadienne.** En 1972, nous avons affirmé dans une résolution notre conviction que la partie septentrionale de notre continent répondrait mieux aux aspirations de sa population à une vie plus pleine et à une plus grande justice sociale en édifiant en même temps une nouvelle société et un nouveau pays. Nous avons lancé l'avertissement que, si nous continuons à nous acheminer vers la désunion, nous finirons par être peu à peu absorbés par les Etats-Unis, dont nous deviendrons un appendice économique et social. Le Canada doit se fonder sur le plein consentement de sa population, nous le reconnaissons. On ne peut le maintenir par la force sans en nier l'objet. La Commission du Sénat et de la Chambre des communes est d'avis, comme nous, que les différends doivent se régler par des négociations politiques et non par l'armée ou d'autres forces coercitives.

On dira peut-être qu'il y a contradiction entre l'appui résolu à l'idéal d'un Canada uni, d'une part, et, d'autre part, l'idée de collaboration du gouvernement fédéral et d'autres gouvernements avec le Parti québécois, qui vise l'indépendance.

Cette contradiction est plus apparente que réelle; si, en cette onzième heure, nous ne sommes pas prêts, nous et tout le reste du Canada, à considérer avec sympathie et ouverture d'esprit toutes les options offertes par le gouvernement du Québec, il est certain que la séparation se fera. Par ailleurs, seules une coopération étroite et la réafirmation des droits et de la culture du Québec peuvent nous permettre d'espérer le maintien d'un Canada viable. Pour y arriver, le NPD doit être prêt à donner le pas et à envisager la situation actuelle avec imagination et bonne volonté. ■

(Dans LE DEVOIR)

TIRAGE À L'ÉGLISE SAINTE-MARIE DE SAINT-VITAL

Un tirage lancé par le Cercle Missionnaire Sainte-Thérèse du Parc Windsor au profit de leur mission de Wiaga au Ghana, a eu lieu le dimanche 5 décembre 1976 à l'église Sainte-Marie de Saint-Vital.

Les gagnants ont été:

M. Marcel Boulic, du Manoir Columbus,
Mlle Marlene Kreite, du 336 Dussault,
M. Denis Turenne, du 469 Des Meurons.

Le Cercle tient à remercier tous ceux qui leur ont accordé leur encouragement.

TRANSPORT CANADA

SOUMISSIONS

Transport Canada demande des soumissions pour l'établissement d'un service de location de voitures aux aéroports suivants:

Churchill, Manitoba — Kenora, Ontario
St. Andrews, Manitoba — Red Lake, Ontario

North Battleford, Saskatchewan
Swift Current, Saskatchewan
Yorkton, Saskatchewan

Ces soumissions vont se faire en deux temps. Dans un premier temps, les intéressés devront soumettre un plan d'opération alors que dans le second temps, les soumissionnaires qui se seront qualifiés en vertu de leur soumission au premier temps devront soumettre la partie financière de leur soumission.

Les parties intéressées peuvent obtenir les documents nécessaires et relatifs au premier et au second temps à l'adresse apparaissant plus bas. Des soumissions scellées et portant l'indication Soumission pour le Premier Temps seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure de Winnipeg, le 25 février 1977 au bureau suivant:

Bureau régional des Approvisionnements
6e étage - 125, rue Garry
Case postale 8550
Winnipeg, Manitoba
R3C 0P6

Des séances d'information seront tenues au cours desquelles on répondra aux questions de ceux qui seraient intéressés à cette invitation à des soumissions:

Saskatchewan - 3:00 p.m. mercredi le 9 février 1977
Sheraton Cavalier Hotel
Saskatoon

Manitoba - 2:00 p.m. mercredi le 16 février 1977
Edifice Assiniboine Credit Union
6e étage, Salle des conférences
125, rue Garry
Winnipeg

Ontario - 1:30 p.m. jeudi le 17 février 1977
Holiday Inn
Kenora

D. A. Lane
Administrateur
Région du Centre
Administration des Transports aériens du Canada



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

A57082 - **Représentant de commerce en vêtements et autres produits.** 12% d'allocation. Garantie de $1,000 par mois. 12e année. Voiture nécessaire. Grande majorité des voyages en Alberta.

55613 - **Monteur-ébéniste.** $5.00 de l'heure. Une à 2 années d'expérience minimum. Assemblage de meubles à l'aide d'outils à main.

57121 - **Conducteur d'autobus scolaire.** $250.00 par mois. Emploi à mi-temps. Expérience de préférence. Doit être admissible à un cautionnement. Examen médical.

50B - **Ouvrier-relieur(ieuse).** $3.25 de l'heure. Emploi à mi-temps. Expérience non requise. Aide l'ouvrier-relieur à assurer le fonctionnement des machines telles que perforateur, Machine à trancher, etc.

- **Réceptionniste bilingue.** Emploi à mi-temps. Connaissance du dactylo et de la tenue des livres.

LES LETTRES À LA LIBERTÉ

Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres qu'ils nous adressent doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Les lettres anonymes ne seront pas publiées. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. Les textes qui nous sont adressés deviennent la propriété du journal et ne seront pas retournés à leurs auteurs. Enfin nous demandons à nos lecteurs d'être brefs lorsqu'ils nous écrivent.

AVEZ-VOUS UNE NOUVELLE ADRESSE?

Mettez-vous en communication avec la Commission des Services de Santé du Manitoba si vous demeurez à une nouvelle adresse, et donnez le nom ou le nombre de vos dépendants.

COMMISSION DES SERVICES DE SANTÉ DU MANITOBA
599, rue Empress,
Winnipeg, R3G 3H2
Telephone à frais virés:
756-7101



Aidez-nous à vous aider.

TRANSPORT CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à Transport Canada et portant l'indication "Tender for Renovation to Customs Area — Regina Airport", seront reçues jusqu'à 3:00 P.M., HEURE DE WINNIPEG, le 25 FÉVRIER 1977 pour "Renovations to customs area and related work at Regina Airport, Regina, Saskatchewan".

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Agent régional des Approvisionnements, Transport Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, sur réception d'un chèque visé au montant de $25.00 fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

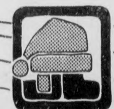
D. A. Lane
Administrateur,
Région du Centre
Administrateur des Transports aériens du Canada.

88e ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE

Mme Joseph Desrochers et Mme Hubert Lussier, jumelles nées à Saint John, Dakota du Nord, viennent de célébrer leur 88e anniversaire de naissance. Leurs époux étant tous deux des Manitobains, ils ont passé presque toute leur vie sur des fermes à Mariapolis.

Mme Desrochers est maintenant résidente du Foyer de Notre-Dame-de-Lourdes et a une couronne de cinq enfants, 18 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants. Mme Lussier réside avec un de ses fils à Belmont. Elle a 10 enfants, 52 petits-enfants et 45 arrière-petits-enfants.

Nous, leurs enfants, leur souhaitons Bonne Fête.



Le Bal du Gouverneur

- Le huitième Bal du Gouverneur aura lieu le samedi, 12 février au Fort du Voyageur, Centre Culturel Franco-Manitobain, 340, boulevard Provencher. Le tout débutera avec le prélude à 17h30.
- Le Festin offert gracieusement par White's Foods sera coordonné par Manuel Jarrin de La Vieille Gare et sera servi commençant à 19h00. La table sera comblée de mets traditionnels dont de l'agneau, du civet de lapin et d'autres mets délicieux pour plaire au palais gastronomique des convives.
- L'orchestre de Guy Cloutier, mettant en vedette Marcel Meilleur, le gagnant du Concours de Violon 1976, vous divertira durant le souper et vous fera danser jusqu'aux petites heures.
- Suivant le défilé majestueux des candidates aspirant le titre de Reine du Festival 1977, le Couronnement se fera selon le style grandiose du Bal d'antan.
- Les billets aux prix de $17.50 la personne ou $35.00 le couple seront disponibles aux bureau du Festival, 219, boulevard Provencher. Des réservations peuvent se faire seulement en achetant un livret de 10 billets complétant une table.

Il y aura un prix de présence et de divers prix pour les costumes de l'époque.



BONI-CO-OP

est à la recherche d'un(e) gérant(e) général(e), de préférence bilingue, pour diriger cette coopérative à frais directs qui ouvrira ses portes ce printemps 1977.

Répondre par écrit à:

Region Personnel Manager
Federated Co-operatives Limited
C. P. 1004
Winnipeg, Manitoba

ATTENTION:

Aux résidents de Saint-Boniface vivant à l'ouest de la rue Saint-Jean-Baptiste, au nord du boulevard Provencher, à l'est de la rue Langevin, et au sud du chemin de fer CNR.

LE CENTRE D'AMÉLIORATION DU VOISINAGE NORD SAINT-BONIFACE

VOUS INVITE À SA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
le mardi, 1er février 1977
à 7 heures 30 du soir
212, rue Dumoulin

ORDRE DU JOUR

1) renseignements sur le programme d'amélioration du voisinage et sur le programme d'aide financière pour réparation de résidences.
2) exposition du règlement de zonage proposé pour la région du nord du boulevard Provencher.
3) discussion du résultat au questionnaire auquel vous avez répondu cet été.
4) discussion de vos besoins et de vos soucis à l'égard de votre voisinage.

Le programme d'amélioration de voisinage a pour but d'encourager et d'appuyer les résidents des quartiers du Nord de Saint-Boniface à l'amélioration de l'environnement matériel et au développement de services à caractère social et récréatif de leur voisinage.

Si vous êtes intéressés aux affaires de votre voisinage

VENEZ À L'ASSEMBLÉE ET PARTICIPEZ!

on demande

ON DEMANDE UNE GARDIENNE à domicile pour une enfant de 6 mois, de 8 heures à 16h30, du lundi au vendredi, Village Canadien. Composez 257-2085.
41-641-41 C

GARDIENNE A TEMPS PARTIEL DEMANDÉE - 3 jours par semaine de 8h a.m. à 5h p.m. Composer 247-8298 après 4h p.m.
40-632-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans: Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 257-5691 le soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

ON DEMANDE dame ou étudiante pour demeurer avec personne âgée tous les soirs de la semaine dans un foyer du village La Broquerie, ou, cette même personne âgée serait prête à prendre résidence dans une maison privée soit en ville ou à la campagne. Salaire à négocier. Composer 1-424-5207 le jour - 1-424-5372 le soir.
40-631-41 C

PEINTRE - DECORATEUR, tapisserie, plafond texture. Prix raisonnable. 256-4050.
39-626-43 C

à vendre

A VENDRE — La Broquerie, rue principale. Maison, 3 chambres à coucher. Salle à toutes fins. Garage attenant. Grand lot 80 x 200. Composer 422-8106 Ste-Anne ou 233-3876 St-Boniface.
40-635-42 C



VENTE PRIVÉE - 612 Aulneau, près Collège St-Boniface. 3 chambres à coucher (chambre principale 21 x 11½), 1½ salle de bains, chauffage: gaz, air conditionné, soubassement fini, tapis mur à mur partout, garage. 233-0993.
39-622-JNO

A VENDRE - LA SALLE - Nouveau bungalow de 3 chambres à coucher sur ⅓ acre. Façade en cèdre et pierre. Garage attenant. Sous-sol complet. Tapis shag mur à mur. 1½ salle de bains. Veuillez appelez le soir au 1-736-4293.
41-640-42 C

à louer

Maison (type "Town House") de 3 chambres à coucher à St-Vital. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 (après 18h ou en fin de semaine: 253-4539).
26-521-JNO

A LOUER - Rue Aulneau. Logis de 1 chambre à coucher meublé. Facilités de lavage. Pas de stationnement. Composer 647-6138 après 6 heures.
40-634-41 C

A LOUER - PARC WINDSOR. Logis de 3 chambres à coucher. Utilités publiques, facilités de lavage et stationnement inclus dans loyer. $175.00 par mois. Appelez John 334-2873, 9h a.m. à 10h p.m.
41-642-JNO

HOMME près du demi-siècle, divorcé, demeurant seul, aimerait rencontrer dame aux goûts et idées modernes aimant les plaisirs de la vie. Téléphone s.v.p. S'adresser à: Boîte 643, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface.
41-643-JNO

divers

GAGNEZ DES $$$ (temps partiel) - Vente facile de bas culottes, bas pour hommes, collants, etc. Obtenez catalogue gratuitement. Agissez dèr maintenant. Nycole Hosiery, C.P. 252, Ste-Julie, Qué. J0L 2C0.
40-630-43 C

LA PROCURE GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS INC.

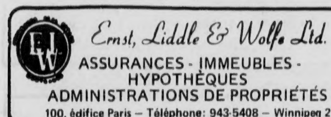
continue ses opérations malgré l'incendie de la semaine dernière qui a ravagé ses locaux, et demande à ses clients de continuer à utiliser la même adresse pour leur correspondance, et le même numéro de téléphone qu'à l'accoutumée.

674, rue Taché
247-8931

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

Assureurs





Avocats-Notaires

Comptables

Divers

Ferblantiers



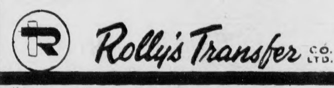
Chiropracteurs

Optométristes

Plombiers

Transports







340, boulevard Provencher
Téléphone: 233-8972

Ce programme paraîtra régulièrement à la fin de chaque mois dans LA LIBERTÉ. Les groupes ou associations intéressés à y faire paraître l'horaire de leurs activités culturelles ou récréatives peuvent communiquer au C.C.F.M. avec Michel Pelletier, tél.: 233-8972, poste 26.

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

(annonce payée)

CULTURE ET LOISIRS

FÉVRIER '77

PROGRAMME PRÉPARÉ PAR LE CCFM

À l'extérieur...

4 février
(vendredi)
A l'école élémentaire de Sainte-Rose-du-Lac, à 8h p.m. présentation du film AU BOUT DE MON ÂGE. Entrée gratuite.

4 février
(vendredi)
A La Broquerie, tournoi de billard des Chevaliers de Colomb au Café Joli.
Inscription: $1.50. Ouvert à tous.

4, 5 et 6 février
(vendredi, samedi et dimanche)
A Notre-Dame-de-Lourdes, bonspiel provincial de la francophonie.
Renseignements: Anne-Marie au 233-4915.

5 février
(samedi)
A la salle du Club sportif de Saint-Georges, à 9h p.m., Soirée canadienne. Billets vendus à l'avance seulement. Appelez Roland Duval au 367-8324.

6 février
(dimanche)
A l'école secondaire de La Broquerie, réunion mensuelle de l'Association de la faune de la Rivière Rouge.

9 février
(mercredi)
A La Broquerie, assemblée annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste, à la Salle Roy, à 8h30 p.m. Ouvert à tous.

10, 11, 12, 13 février
(jeudi, vendredi, samedi et dimanche)
A la salle Martial Caron du Collège Saint-Boniface, spectacle folklorique "Au pays des bois brûlés". Renseignements: 233-0210.

10 février
(jeudi)
A la salle Radaz, à Saint-Claude: soirée sociale animée par les Gais Manitobains. Renseignements: 379-2304. Billets $1.50, dans les magasins de Saint-Claude et Haywood.

11, 12, 13, 14 février
(vendredi, samedi, dimanche et lundi)
Carnaval d'hiver de Somerset.

14 février
(lundi)
Au complexe scolaire de Saint-Claude, à 8h p.m.: présentation de 2 films de l'ONF: LA FAIM et LE TEMPS D'UNE CHASSE. Entrée gratuite.

16 février
(mercredi)
A la salle Centenaire de la Broquerie, à 8h30 p.m. assemblée annuelle de la Caisse Populaire de La Broquerie.

16, 17, 18 février
(mercredi, jeudi, vendredi)
A Swan Lake, festival de poésie et d'art dramatique de la division de La Montagne.

21 au 27 février
(lundi au dimanche)
A l'aréna de Saint-Eustache, Bonspiel mixte pour toute la région.
Inscriptions et renseignements: 353-2109.

26 février
(samedi)
A la salle de l'église paroissiale de Saint-Adolphe, à 8h30 p.m., Soirée de plaisir organisée par le GEP: danse, violoneux, chansons à répondre, etc. . .

28 février
(lundi)
Au complexe scolaire de Saint-Claude, à 8h p.m., présentation de 2 films de l'ONF: TROIS FOIS PASSERA, et LES POTES, du réalisateur franco-manitobain Marcel Collet. Entrée gratuite.

2 mars
(mercredi)
A l'institut collégial de Notre-Dame-de-Lourdes, à 7h30 p.m., Ciné-Lourdes présente les films suivants: PAR UNE BELLE NUIT D'HIVER, TEMPLE DU TEMPS, et STREET MUSIQUE. Pour adultes seulement. Entrée gratuite.

Au Centre...

28 janvier au 5 février
A la Salle Pauline-Boutal, à 8h30 p.m., le Cercle Molière présente la pièce L'EXTASE DE RITA JOE. Billets au C.C.F.M.

11 février
A 8h30 p.m., soirée dixième anniversaire du Club Toastmasters Louis Riel.
Renseignements: Jos Fredette, 985-5567 ou Aline Dannis, 257-2570.

13 au 20 février
Festival du Voyageur 1977

21 février au 4 mars
Exposition au C.C.F.M. Voir les détails sur cette page.

26 février
Tournée des jeunes. Les détails viendront sous peu.



La garderie "LE P'TIT BONHEUR"

Si vous ne travaillez pas à l'extérieur du foyer et si vous croyez avoir le droit de sortir quelquefois de la maison...

Si vous aimez que votre enfant s'instruise tout en s'amusant...

Si vous voulez confier votre enfant à des personnes fiables...

La garderie "Le P'tit Bonheur" s'adresse à vous.

Nous demandons que votre enfant ait entre 2 et 5 ans, qu'il soit propre et qu'il parle et / ou comprenne le français.

La garderie "Le P'tit Bonheur" est ouverte du mardi au vendredi, de 9h a.m. à 5h p.m. et le samedi, de 10h a.m. à 4h p.m. Le repas du midi est aux frais des parents.

Nous demandons .50 de l'heure pour le 1er enfant, et .25 de l'heure pour les autres enfants d'une même famille. Les mères suivant des cours au C.C.F.M. bénéficient de réduction: .25 de l'heure pour le 1er enfant et .15 de l'heure pour les autres.

Pour tous renseignements supplémentaires, appelez Colette Dorge au C.C.F.M., au 233-8972.

COURS

- Le Comité culturel de Montcalm vous offre les cours suivants:
  - céramique pour débutants: inscriptions et informations: 758-3477
  - danse carrée: à Saint-Joseph (737-2608) à Saint-Jean-Baptiste (758-3412)
  - cuisine canadienne-française (737-2398)
- Le Comité culturel de Sainte-Anne offre des cours de macramé (informations: 422-8023) et de personnalité (informations: 422-8868). Les personnes intéressées peuvent encore s'inscrire.
- Le Comité culturel de Saint-Lazare nous annonce qu'un cours sur le système métrique sera offert à Saint-Lazare, en février. Informations: Omer Chartier, 683-2301.
- Le Comité culturel de Saint-Georges offre des cours de couture et de décoration intérieure qui débuteront jeudi le 10 février, de 7h p.m. à 9h30 p.m. et ce durant six semaines. Inscriptions: appelez Maria Dupont au 367-8209.

Plusieurs des cours mentionnés ci-haut sont offerts avec la collaboration du Collège Universitaire Saint-Boniface.

EXPOSITION AU C.C.F.M.

Du 21 février au 4 mars, vous pourrez voir à la salle d'exposition du C.C.F.M., les travaux de dessin et de bricolage provenant des quatre pré-maternelles suivantes: La P'tite école, de Saint-Boniface; Tournesol de Saint-Vital; Mini-maternelle du Parc Windsor; Jardin Quatre ans du Précieux-Sang.

L'Extase de Rita Joe

Le Cercle Molière présentera du 28 janvier au 5 février (avec relâche le 31) la célèbre pièce canadienne de George Ryga, *L'EXTASE DE RITA JOE*. La traduction de cette pièce dont le thème est le problème d'adaptation des indiens quittant le milieu rural pour celui des villes, est de Roger Auger. Les représentations seront données dans la Salle Pauline-Boutal et les billets sont en vente aux guichets du C.C.F.M. De nombreuses personnes ont été refusées aux représentations de *JOHN'S LUNCH*. C'est pourquoi le C.M. vous suggère d'acheter vos billets sans tarder.